

BULLETIN MUNICIPAL

CANLY'

PHOTOS
2020/2021



1er prix concours photos: Stéphane Boursier



2ème prix concours photos: Hanni Preau

CANLY'INFOS

SOMMAIRE

Bonne lecture



Concours photos	p 1
Sommaire	p 2
Le mot du Maire	p 3
Le Conseil Municipal	p 4
Le Personnel Municipal	p 5
Les Finances 2020-2021	p 6 à 7
Nos Aînés	p 8
La Commission d'Action Sociale	p 9 à 11
La Commission des Fêtes	p 12 à 13
La Commission des Travaux	p 14 à 18
Les Nouvelles Entreprises	p 19
L'Etat Civil de l'Année 2020	p 20
Le Groupe Scolaire Roland Dovillé	p 21
Le Centre d'Accueil et de Loisirs Léo LAGRANGE	p 22
La Bibliothèque Municipale	p 23
Le Relais Assistants Maternels C.C.P.E	p 24
La Halte-Garderie Itinérante CARAMELLE C.C.P.E	p 25
Concours Photos	p 26 à 27

Annonces	p 28 à 29
Une Page d'Histoire	p 30
Tarif de Location des Salles	p 31
Le Cimetière - Le Culte	p 32
Le Canlysien	p 33
Le Fournil de Canly	p 34
L'Association Gym et Loisirs de Canly	p 35
Canly'Rando	p 36
L'Association des Parents d'Elèves	p 37
Le Dynamo Canly Longueil (DCL)	p 38
Annonces	p 39
Amicale Sportive de Canly Vétérans	p 40
L'UMRAC de Canly	p 41
L'Association Ensemble-Partageons Nos Talents	p 42
Vie Pratique :	
Recensement Citoyen - Urbanisme	p 43
Elections	p 44
Améli - Adil	p 45
Comment obtenir - Documents à conserver	p 46 à 47
Mobilité	p 48 à 49
Respect des Lieux Publics	p 50
Bloc - Notes	p 51
Calendrier des Collectes	p 52



Bulletin municipal du village de Canly 60680
réalisé par la commission communication du Conseil Municipal
Annuel gratuit-Tirage 420 exemplaires. Diffusion par nos soins.
Imprimerie IMEDIA photogravure 404, rue de la Gare-60710 Chevrières
Directeur de la publication: Monsieur le Maire.
Comité de rédaction : Corinne Bontemps, Thérèse Clavier,
Odile Pouille, Bruno Boucourt, Christian Larue, Lionel Guibon.
Crédits photos: Mairie de Canly





Le mot du Maire



Chères Canlysiennes, chers Canlysiens,

Je tiens, dans un premier temps, à adresser mes plus sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu un proche au cours de cette année. Mon soutien va également à toutes les personnes qui subissent en ce moment la maladie et qui doivent lutter pour ne pas perdre la vie.

Je souhaite, très chaleureusement, la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune ainsi qu'aux nouveau-nés qui ont vu le jour dans notre village.

Vous m'avez accordé votre confiance lors d'élections très particulières puisque nous n'avons pu prendre nos fonctions qu'au mois de mai. Cette confiance est le moteur de mon action qui est encore plus marquée dans la situation que nous vivons aujourd'hui.

En cette période de crise sanitaire, j'apporte tout mon soutien à la directrice de l'école, aux enseignantes, ainsi qu'à tout le personnel scolaire. Je félicite également tous les élèves pour les efforts qu'ils fournissent.

Les conséquences de cette crise sur les

activités de chacun sont parfois terribles. Le conseil municipal et moi-même accompagnons les entreprises et les commerces qui sont touchés de plein fouet par ce changement si brusque : toutes les aides possibles sont mises en place avec le concours également de la C.C.P.E.

Je comprends aussi combien les associations de notre commune sont impactées du fait de l'arrêt de leur activité.

Au même titre, les agents municipaux font un travail très important auprès de la population. Je voudrais les remercier et les féliciter pour leur implication.

Vous imaginez bien que les projets de la commune eux-mêmes sont pour beaucoup au point mort. Soyez assurés que le conseil municipal et moi-même œuvrons chaque jour pour que votre quotidien soit plus facile malgré ces conditions. Dès le mois de février, les travaux du grand projet de la requalification de la RD26 vont reprendre, du carrefour de l'église à la place du Jeu d'Arc.

Durant cette année, nous avons fait en sorte que notre commune continue à être un lieu agréable en entretenant son fleurissement. L'installation des décorations de Noël a illuminé nos rues, notre mairie et notre centre-bourg. Il me semble que nous avons tous besoin de ces moments de plaisir.

Le plus important au cœur de cette crise est de tenir bon la barre pour ne pas chavirer ou prendre un mauvais cap. Peut-être le ciel commence-t-il à s'éclaircir avec l'arrivée d'un vaccin qui pourrait permettre à l'humanité d'échapper à cette menace.

Chères Canlysiennes, chers Canlysiens, au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2021. Espérons tous ensemble qu'elle nous apportera la joie de la libération face à ce virus !

*Le Maire
Lionel Guibon*

Le Conseil Municipal



LES ELUS RESPONSABLES DES COMMISSIONS

Le Maire

Lionel GUIBON

Président de toutes les commissions, délégué titulaire à la CCPE, conseiller délégué à la CCPE "Accueil des gens du voyage".

1^{er} Adjoint

Bruno BOUCOURT

En charge des finances de la commune, délégué titulaire CCPE, délégué aux finances de la CCPE, en charge de la gestion du centre d'accueil et de loisirs et des élections.

2^{ème} Adjoint

Christian LARUE

En charge des fêtes et cérémonies officielles, délégué titulaire au SEZO, en charge de l'entretien des salles, des colis et du repas des aînés.

3^{ème} Adjoint

Franck FORESTIER

En charge des travaux et de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, des travaux généraux et de l'entretien de la voirie.

4^{ème} Adjointe

Odile POUILLE

En charge de la communication et du site internet.

Conseillère déléguée

Thérèse CLAVIER

En charge de l'action sociale, de la bibliothèque et des relations avec le groupe scolaire.



Bruno BONGARD

Conseiller



Anaïs DEBORDES

Conseillère



Catherine CHORON

Conseillère



Laurent LEROUX

Conseiller



Bruno BOUCOURT

1^{er} Adjoint

Christian LARUE

2^{ème} Adjoint



Robin LEDUC

Conseiller



Lionel GUIBON

Mr Le Maire



Odile POUILLE

4^{ème} Adjointe



Corinne BONTEMPS

Conseillère



Solène MASSON

Conseillère



Franck FORESTIER

3^{ème} Adjoint



Thérèse CLAVIER

Déléguée



Yoan LESIEZKA

Conseiller



Fernand BODELOT

Conseiller



Le Personnel Municipal



Personnel Administratif - Accueil



*Au premier plan, Isabelle LEFEBVRE,
au second, Margot MEURILLON*

Le personnel vous reçoit pour toutes vos démarches liées à l'état civil, aux inscriptions sur les listes électorales, à l'urbanisme, au recensement citoyen, à la location de salles etc...

Isabelle LEFEBVRE est la secrétaire générale de la commune et, à ce titre, s'occupe de la gestion des dossiers du personnel, du suivi des finances communal, ... Elle assure également le secrétariat lors des conseils municipaux et conseille les élus par une veille juridique. Elle organise les élections sur la commune.

Margot MEURILLON assure les missions de l'accueil citées ci-dessus. Elle met à jour le site internet communal. Elle gère également l'organisation du cimetière et assure la mission d'archivage.

L'équipe est composée de trois agents : **Evelyne MICHEL, Odile BERLAND** et **Christine DEMARQUAY** (ATSEM).

Le personnel assiste l'équipe pédagogique auprès des enfants:

- Accueil et hygiène,
- Aide dans l'acquisition de l'autonomie,
- Encadrement avant, pendant et après le repas à la cantine.

L'équipe a en charge l'entretien des locaux communaux et des matériaux destinés aux enfants.

Odile BERLAND assure également la traversée des enfants et des familles sur le passage piétons aux entrées et sorties de l'école. Elle sensibilise aux règles de sécurité pour traverser la chaussée.

Personnel d'Entretien - ATSEM



*De gauche à droite: Evelyne MICHEL, Odile BERLAND,
Christine DEMARQUAY*

Personnel du Service Technique



De gauche à droite: Olivier CANY, Emmanuel ANTUOFERMO

Le service technique est composé de 2 agents :

Olivier CANY et **Emmanuel ANTUOFERMO**

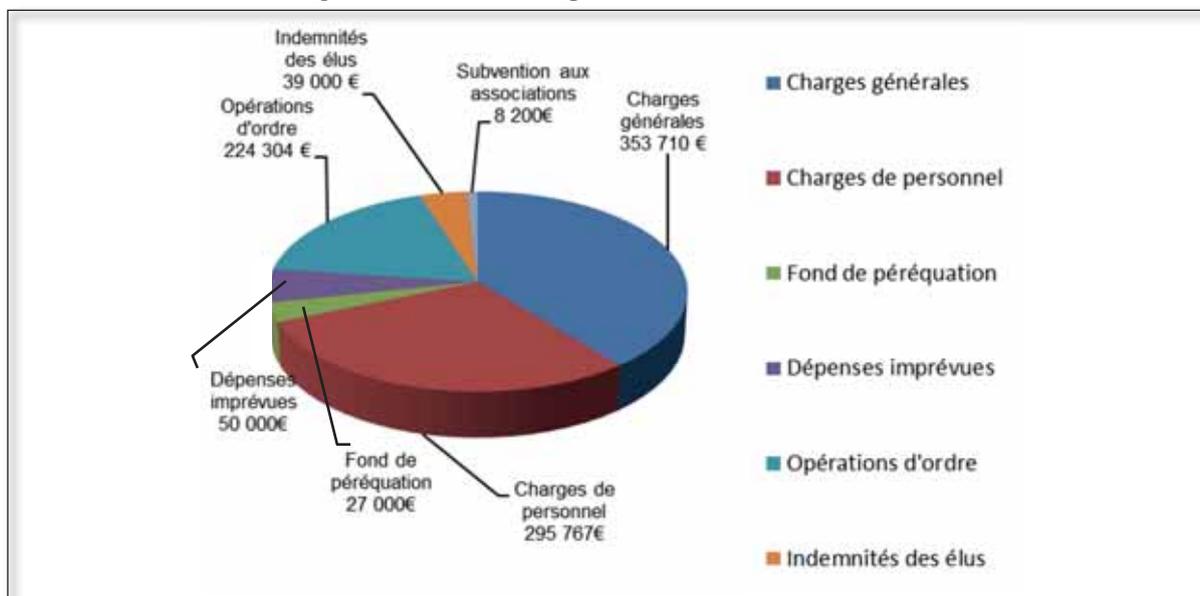
Ils sont chargés de:

- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la commune,
- Entretien des espaces verts,
- Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie,
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et des locaux utilisés.

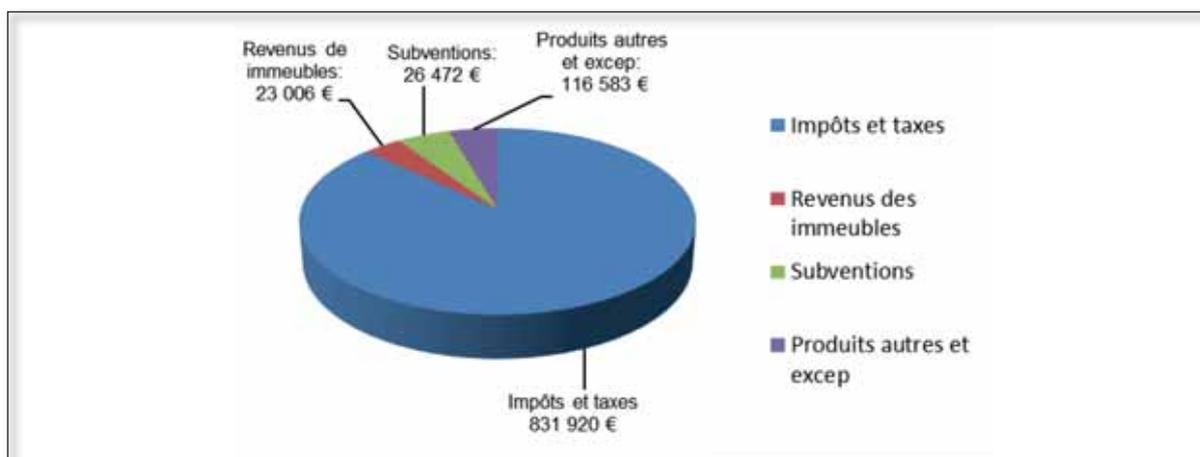
Ils veillent à rendre notre cadre de vie agréable.



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Subventions aux associations 2020

Canly Football Club:	3 000 €
Association des parents d'élèves de Canly:	1 300 €
Association Gym et loisirs:	1 300 €
Coopérative scolaire:	950 €
Amicale sportive de Canly:	600 €
Comité départemental de lutte contre le cancer:	360 €
Anciens combattants de l'Oise Union des mutilés:	300 €
Secours catholique:	130 €
Association des paralyés de France:	130 €
Association d'entraide des polios et handicapés:	130 €

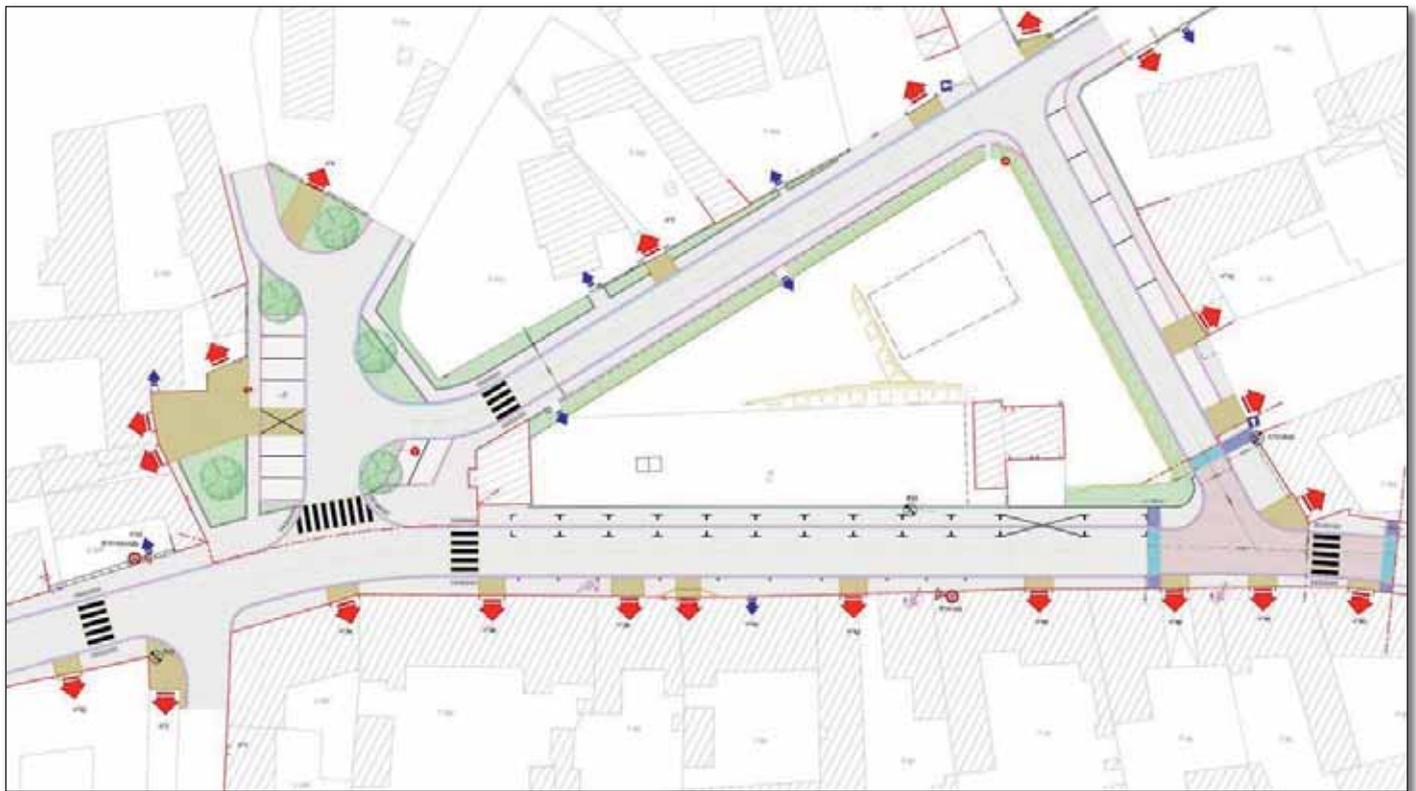




Plan de financement des travaux de la requalification de la rue du Jeu d'Arc et de la place du Jeu d'Arc



La rue du Jeu d'Arc



La place du Jeu d'Arc

Dépenses	
Maîtrise d'Œuvre VRD et réseaux divers	37 865.04 €
Travaux - Eaux Pluviales - VRD	599 399.80 €
Travaux - Espaces verts	16 066.00 €
Montant Total HT	653 330.84 €
TVA	130 666.17 €
Montant Total TTC	783 997.01 €

Recettes	
Subvention du Département	176 000.00 €
FCTVA 16.404% en 2023	101 172.39 €
Montant Total des recettes	277 172.39 €

Reste à charge pour la commune	506 824.62 €
---------------------------------------	---------------------

Nos Aînés

Les mesures sanitaires liées à la COVID-19 n'ont pas permis d'organiser, en 2020, le traditionnel repas dansant des Aînés.

Par conséquent, Monsieur le Maire et les Elus ont décidé d'une augmentation de la valeur du colis offert aux Aînés pour Noël.

Cette année, ce sont 80 foyers qui ont reçu un colis composé ainsi :

- des produits gastronomiques,
- un ballotin de chocolats,
- un bon d'achat à utiliser chez les commerçants de Canly (Bes'Tof Boissons, Coiffure à domicile Chantal, Le Canlysien, Le Fournil de Canly, Les Saveurs de Canly, L'Inattendu).

RAPPEL:

Un ballotin de chocolats est offert à chaque personne âgée de 70 ans et plus.



Monsieur Le Maire et son Equipe Municipale souhaitent vivement pouvoir reprendre leurs activités traditionnelles en 2021 et réunir les personnes âgées de plus de 65 ans pour une journée festive.



La Commission d'Action Sociale



UN SERVICE POUR TOUS, MIEUX VIVRE ET AGIR ENSEMBLE !



« Depuis le 1^{er} janvier 2020
AU REVOIR CCAS BONJOUR
à la Commission d'Action Sociale »

Si vous êtes confrontés à des difficultés auxquelles vous ne pouvez faire face. Si vous avez besoin de conseils, d'une aide et que vous ne savez plus à qui vous adresser.

La Commission d'Action Sociale est présente pour vous écouter et vous accompagner dans vos démarches !

Rappel des missions de la Commission d'Action Sociale



La Commission d'Action Sociale a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'aide aux personnes et particulièrement celles en difficulté.

La Commission d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (Conseil Départemental, assistantes sociales, SICAE, SAUR, etc....)

Pour tout renseignement,
contactez la mairie aux jours et heures d'ouverture
au 03 44 83 97 72



SERVICES SOCIAUX

La Maison Départementale de la Solidarité de Compiègne (MDS)

Pour tous problèmes médico-sociaux présents sur le secteur de Canly (demande d'aide et constitution de dossiers), les assistantes sociales du Conseil Départemental de l'Oise vous accompagnent.

Contactez la Maison Départementale de la Solidarité de Compiègne du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h30 sauf vendredi 17h)

Coordonnées

8 rue Clément Bayart CS 80874 60208 Compiègne
cedex au 03 44 10 43 30

Les membres de la Commission d'Action Sociale

Président : Monsieur Lionel GUIBON
Déléguée à l'Action Sociale:
Madame Thérèse CLAVIER

Madame Corinne BONTEMPS
Madame Anaïs DEBORDES
Madame Solène MASSON
Monsieur Christian LARUE





Cadeaux de Naissance



Depuis le début de l'année, la commune a enregistré 7 naissances (4 filles et 3 garçons). Un cadeau de naissance leur a été offert.

« Félicitations aux parents »

Cadeaux de Mariage



Aucun mariage n'a été célébré cette année.



Centres Aérés



La Commission d'Action Sociale offre une contribution financière aux enfants de Canly ayant participé aux centres aérés des communes appartenant à la CCPE.

Cette participation de la Commission d'Action Sociale correspond à 25% de la dépense, plafonnée à 85 € par an et par enfant : les frais de repas et de garderie sont exclus du calcul, la limite d'âge est de 16 ans.

Pièces à fournir pour l'étude du dossier : factures détaillées et acquittées, RIB et carte d'adhérent (selon le centre)

1 famille (1 enfant) a bénéficié de cette prestation pour un montant de 26,25 €

La baisse de fréquentation des centres aérés est due à la situation sanitaire. En effet, certains centres aérés d'été n'ont pas ouvert cette année.

Nous rappelons que la date limite du dépôt des dossiers pour l'année 2021 est fixée au 15 octobre 2021.

Remise des dictionnaires



Le 25 juin 2020, Monsieur Le Maire et les membres de la Commission d'Action Sociale ont remis un dictionnaire accompagné d'un guide « j'entre en 6ème » à 10 enfants de CM2 pour leur entrée au collège.



« Félicitations, bon courage pour la suite de leurs études »

Récompenses aux diplômés



La Commission d'Action Sociale a récompensé 7 lauréats : 1 titulaire d'un CAP et 6 d'un baccalauréat. Une carte cadeau d'une valeur de 55 € leur a été remise.

« Bravo et bonne continuation ! »

À savoir



RAPPEL aux futurs diplômés

Les lauréats (CAP, BEP ou BAC) devront se faire connaître avant le 15 octobre 2021 auprès du secrétariat de la mairie.

Les jeunes ayant déjà bénéficié de cette opération les années précédentes ne peuvent y prétendre une seconde fois.



Recensement

La Commission d'Action Sociale a réalisé un recensement de la population âgée de plus de 65 ans et de celle de plus de 60 ans inapte au travail ou en situation de handicap.

En 2020, aucune personne ne s'est fait connaître pour bénéficier du « plan canicule ».

Violences au sein d'un couple

Orientations préconisées

PRÉFÈTE DE L'OISE
L'État
L'Union Européenne

Soutien psychologique (individuel ou collectif) et juridique

France Victimes 60

Antenne Creil > 03 44 53 95 84
Antenne Beauvais > 03 44 06 78 78
Antenne Compiègne > 03 60 45 15 78
07 86 62 02 95

Centre d'Informations sur le Droit des Femmes et des Famille (CIDFF)

Creil > 06 95 77 89 02
Beauvais > 03 44 15 74 12
06 95 97 97 14
Magny-les-Compiègnes > 07 66 02 45 14

Accompagnement social en commissariat et gendarmerie

Police

Creil > 03 44 61 17 77
Beauvais > 03 44 89 80 21
Compiègne > 03 44 36 37 31

Gendarmerie

Senlis > 03 44 53 02 97
Méru > 03 44 52 39 17
Compiègne > 03 44 36 37 37
Chantilly > 03 44 27 03 17
Clermont > 03 44 50 02 21

Plateforme de signalement en ligne : service-public.fr/cmi

Accueils de jour

Lieu convivial, espace d'écoute informant sur les droits et orientant vers les partenaires

Accueil sans rendez-vous

Entr'Elles Beauvais : 09 83 94 91 44
Entr'Elles Compiègne : 09 81 29 00 48
Entr'Elles Creil : 03 65 36 00 09

Hébergement

Les victimes peuvent solliciter un **hébergement avec leurs enfants**, en contactant le **115** pour une **mise à l'abri** et bénéficier d'un **accompagnement social**

L'auteur encourt

sur décision de justice :

- Peine de prison avec ou sans sursis
- Et/ou obligation de soins
- Et/ou éviction du domicile
- Et/ou interdiction d'entrer en contact avec la victime
- Stage de responsabilisation des auteurs

Pour plus d'informations

PRENDRE CONTACT AVEC

> France Victimes 60
> le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 60

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe

stop-violences-femmes.gouv.fr

À savoir

Aide alimentaire

Pour rappel, il est possible de bénéficier de l'aide alimentaire. Pour ce faire, vous pouvez vous renseigner auprès des services de la CAF dont vous dépendez.

Oise urgence SENIORS



Le conseil départemental met en place un nouveau système qui permet aux secours d'intervenir plus rapidement et d'améliorer la prise en charge des personnes.

ADHÉSION GRATUITE



Ceci peut sauver des vies.

Nouveau dispositif, facilitant la prise en charge des 70 ans et + par les secours.



Peuvent en bénéficier :

- Les personnes de 70 ans et plus
- Les personnes bénéficiant de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)
- Les personnes bénéficiant de la Téléassistance et/ou de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

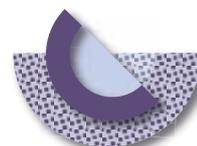
Ce dispositif permet aux secours d'accéder :

- A l'identité de la victime
- A sa fiche médicale
- Aux coordonnées des proches
- Il prévient les proches de la victime par SMS dès la prise en charge par les secours

Bien entendu, les données personnelles et médicales sont **UNIQUEMENT** visibles par les secours !

Une plaquette explicative est disponible sur le site Internet de la mairie de Canly

Pour adhérer un numéro unique: 03 44 82 60 60



La Commission des Fêtes



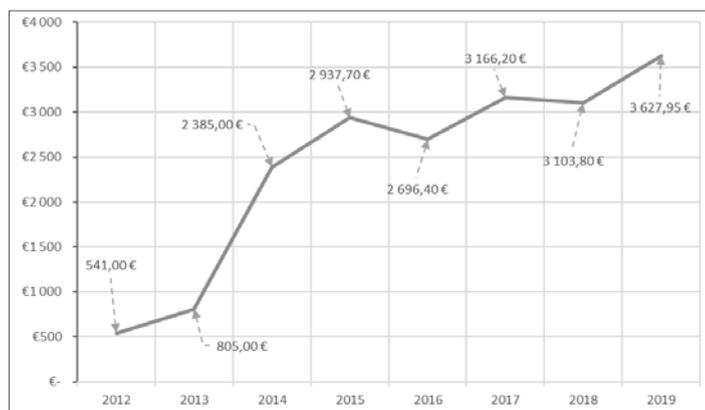
Le Téléthon 2020



AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR

Cette année, l'épidémie de COVID-19 et le confinement ont bouleversé l'organisation traditionnelle du Téléthon et ont entraîné l'annulation des animations prévues par la commune avec la participation de toutes les Associations Canlysiennes et le Centre d'Accueil de Loisirs.

Néanmoins, la commune a souhaité maintenir sa participation à la collecte de dons pour aider les malades et la recherche. C'est pourquoi vous avez été invités à soutenir l'AFM-Téléthon en faisant vos dons sur la cagnotte mise en place à la Mairie.



Cette année les Canlysiens se sont montrés aussi généreux et une somme de 1695.00€ a ainsi pu être reversée à l'AFM Téléthon.



Le Père Noël à l'école

Comme chaque année, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école maternelle ainsi qu'à ceux de l'école élémentaire.

Après avoir garé son traîneau entre deux nuages, il a visité la classe de maternelle où il a pu constater qu'il était très attendu par les enfants qui lui ont chanté une chanson préparée pour l'occasion. Il a ensuite visité les classes des grands.

Comme le Père Noël ne vient jamais les mains vides,

il a ensuite procédé à la distribution de friandises pour le plus grand plaisir des enfants, dans chaque classe.



La classe de Rachel



La classe d'Aurélie



La classe maternelle d'Agathe

La Commission des Fêtes



Cérémonie du 14 juillet

Jour férié en France, le 14 juillet est un jour symbolique. Il commémore la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 et la Fête de la Fédération en 1790, symbole de l'union de la Nation. Cette année, crise sanitaire oblige, la Fête Nationale a été moins festive à Canly.

Cérémonie du 11 novembre

Nous ne pouvions pas laisser le dépôt de gerbe de ce jour anniversaire du 11 novembre être fait en catimini par le fleuriste.

Aussi belles que soient les fleurs, aussi compétent que soit l'artisan, il nous a semblé que la Covid-19 ne devait pas empêcher le Conseil Municipal de se réunir quelques instants autour du Monument aux Morts, au moins dans une formation réduite au nombre de 6, dans le respect des gestes barrières.

L'UMRAC, par la présence de son bureau, et le Conseil Municipal de Canly ont marqué ainsi le respect que



les élus et les habitants doivent aux victimes de toutes les guerres, aux guerres que la France a traversées, et aussi aux soldats morts pour la France cette année.



La Commission des Travaux



LE CONSEIL MUNICIPAL FACE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

Sur le terrain, et depuis l'apparition de l'épidémie, les élus de votre commune sont à pied d'œuvre :

- relayer, appliquer et faire appliquer les décisions de l'État,
- informer et rassurer la population,
- assurer la mise en œuvre d'un plan de continuité de l'action publique avec le soutien précieux des agents communaux,
- coordonner la formidable chaîne de solidarité qui s'est mise en place notamment pour venir en aide aux personnes fragiles et soutenir les professionnels de santé dans leur lutte pour sauver des vies,
- aider les commerçants, artisans et chefs d'entreprises de leur territoire à faire face.

Dans toute la commune des initiatives voient le jour. Maire, équipe municipale, agents municipaux et habitants, toutes les bonnes volontés s'agrègent et font preuve de créativité, solidarité et d'inventivité.

Quatre distributions de masques offerts par la municipalité ont été organisées. Elle se sont échelonnées en plusieurs étapes en fonction de la production des masques et des obligations de l'Etat. Le gouvernement a rendu obligatoire le port du masque pour les **collégiens et les lycéens**, une dotation de **neuf masques lavables**, équivalant à une semaine de cours a été faite aux élèves concernés. Les **enfants de l'école primaire âgés de 6 à 11 ans** ont également reçu **huit masques lavables**. La municipalité de Canly a souhaité accompagner financièrement les familles concernées par ces mesures. Un **budget de 8557.54€ d'investissement**, nécessaire à la santé de tous, a été alloué pour l'achat des masques.

Le conseil municipal a mis en place toutes les **mesures sanitaires** pour que **l'école** puisse accueillir les élèves comme le



Samedi 9 mai 2020, première distribution de masque par les élus à chaque Canlyzien.

souhaitait le gouvernement. Grâce à la parfaite collaboration avec l'équipe pédagogique, nous avons relevé ce challenge et réussi à accueillir l'ensemble des élèves dans de parfaites conditions de sécurité sanitaire. Nous savons combien le port du masque, mais également les distances à respecter et les changements de rythme scolaire ont été difficiles à suivre par les enfants, les parents, ainsi que les enseignantes.

Pour aller encore plus loin que la mise en place des gestes barrières, la municipalité a acquis une **machine de désinfection des surfaces par voie aérienne** permettant de traiter des pièces jusqu'à 1000m³. Le Nocospray 2 assure une activité bactéricide, fongicide, sporicide et virucide uniforme sur l'ensemble des surfaces à traiter. Cet appareil est notamment utilisé dans les cabinets dentaires, salles de soins et les salles de chirurgie.



Un planning de désinfection a été mis en place avec les agents d'entretien. Ainsi, toutes les salles sont désinfectées chaque semaine : les classes du groupe scolaire, le périscolaire, la mairie, la bibliothèque, la salle associative.

Parce que le principe de précaution doit toujours prévaloir, des traitements réguliers de tous les lieux publics ou les lieux de rassemblement sont mis en place. Ainsi, le risque de contamination par les surfaces sera réduit au minimum.

La Commission des Travaux



Travaux de voirie, virage de la RD26

Le département de l'Oise a réalisé des travaux de voirie au niveau du virage de la RD26 "Ancien Pont SNCF" très accidentogène. Le virage a été relevé dans le sens Longueil-Canly, un tapis d'enrobé spécial "forte adhérence" a été réalisé sur tout le virage, pour un coût de 60 000€.

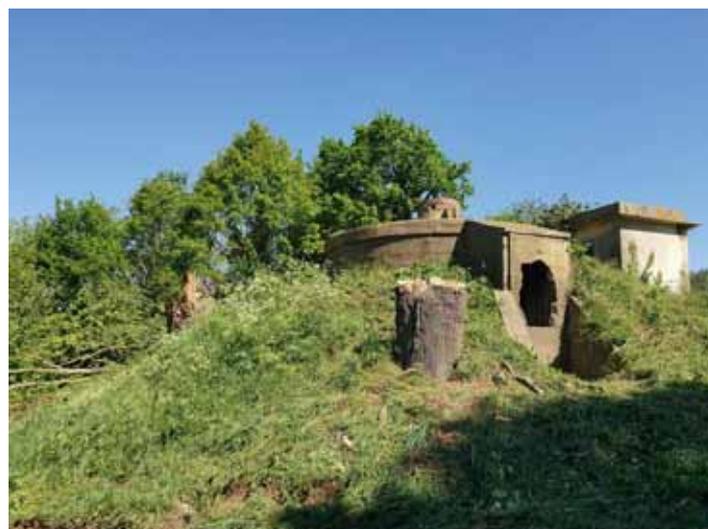


Démolition du réservoir de la rue Victor Charpentier

Le réservoir de la rue Victor Charpentier appartenait au Syndicat d'Eau Potable de Longueil-Sainte-Marie. La structure béton étant devenue très dangereuse, Monsieur le Président, Stanislas Barthélémy, et les



Démolition du pont SNCF en septembre 1989



membres du Syndicat l'ont fait démolir, après autorisations administratives.

La commune de Canly a rejoint le Syndicat d'Eau Potable de Longueil-Sainte-Marie le 5 mars 1957.

Avant cette date, dès la création du réseau, la commune de Canly gère elle-même sa ressource en eau potable. Par la suite, elle a peut-être été associée à la commune de Jonquières mais aucun document sur les travaux d'adduction en eau potable n'a été archivé à Canly, ni à Jonquières.

Le réservoir a servi à amener l'eau potable vers la commune de Jonquières, au moyen de pompes de refoulement situées dans le bâtiment en haut à droite. L'ouvrage circulaire en béton était le réservoir tampon d'une profondeur d'environ 7 mètres.

La Commission des Travaux



Travaux paysagers de la mairie

Travaux d'embellissement de la mairie: nos agents d'entretien des espaces verts, Olivier et Emmanuel, ont posé du gazon en rouleaux. Une bonne préparation du sol, désherbage, nivelage et un bon amendement naturel, ... après quelques semaines, un beau tapis vert, dense et uniforme!



Illuminations de fin d'année

La pose et la dépose des illuminations de fin d'année sont assurées par nos agents depuis 2020. Après avoir passé brillamment les différents CACES, nos agents sont aptes à manipuler en sécurité une nacelle sur porteur.



La place Aimé Leduc. A la nuit tombée, un faisceau lumineux de cinq couleurs est projeté sur la façade de l'église Saint-Martin. Les Canlysiens sont venus nombreux avec leurs enfants regarder cette nouvelle création. Nos félicitations aux créateurs, Bruno, Christian, Olivier, Emmanuel et Klyann!



La Commission des Travaux



Travaux de renforcement du réseau de Gaz pour deux communes voisines, réalisés par GRDF

Quelques jours après l'inauguration de notre cœur de village, vers la mi-novembre 2019, la direction de GRDF Hauts de France demande au maire un rendez-vous. Les personnes GRDF présentes exposent au maire un projet de renforcement du gaz sur deux communes voisines, Grandfresnoy et Arsy. Quelle surprise, quand le responsable du projet explique au maire qu'il va falloir passer une canalisation sous la voirie qui venait d'être aménagée (le carrefour de l'église) et sous toute la rue de la Gare.

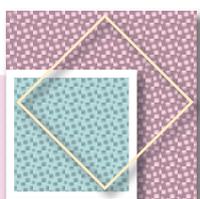
Le maire et les élus présents ont demandé au responsable du projet d'étudier un autre tracé. Trois semaines se sont écoulées, GRDF propose un autre tracé: ruelle de Pont Saint Maxence, le chemin de l'association foncière jusqu'au carrefour de la ruelle Gille. Ce tracé nécessite de passer sur le domaine privé de l'association foncière de Canly. Monsieur le président Michel Houzé et les membres de l'association donnent leur accord; nous les en remercions.



Les travaux ont duré quelques mois: passage en forage dirigé sous les ouvrages d'arts, l'A1 et la ligne LGV. Nous ne garderons pas un bon souvenir de ces travaux (notamment les riverains du chemin de Pont Saint Maxence et les cultivateurs): abandon du chantier sur plusieurs semaines, tranchées ouvertes.

Aménagement d'une signalisation horizontale et verticale Hameau de la Gare

Trop de véhicules stationnaient sur l'emplacement réservé aux pompiers, défense incendie du Hameau de la Gare. La municipalité a fait aménager une signalisation horizontale et verticale plus visible. Aujourd'hui, le stationnement est pratiquement nul. Quelques places de stationnement seraient certainement bien utiles pour les utilisateurs de la piste verte.



La Commission des Travaux



Aménagement de cinq dispositifs d'hygiène canin

A Canly, on peut aimer son village et son chien.

La municipalité a mis en place 5 dispositifs pour que chiens, propriétaires de chiens, habitants et visiteurs partagent le village en toute sérénité.

Aisément identifiables et incitatives, les bornes sont à la fois des distributeurs de sachets et des collecteurs de crottes.

Par mesure d'hygiène, les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts ou encore les jeux pour enfants. Pourtant, les actes d'incivilité se multiplient et deviennent un enjeu de salubrité publique. Sans compter les désagréments relationnels qu'ils provoquent entre propriétaires et non propriétaires de chiens. Pourtant, bien s'occuper de son animal, c'est aussi poser les bons gestes et faire preuve de respect envers autrui. Tout maître responsable agit en citoyen averti ! Faire changer les comportements est souvent affaire de sensibilisation et de communication.



Pose des bornes à l'aide d'une tarière thermique



Borne avec un distributeur de sachets et un collecteur de crottes

Arrêté interdisant les déjections canines sur le domaine public communal N°2020/21

Article 1 : Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Article 2 : A cet effet, des distributeurs de sacs sont apposés Place du Jeu d'Arc, rue du Muguet, au terrain de football ainsi que dans la rue des Jonquilles. Les propriétaires canins devront les utiliser pour laisser l'espace public propre.

Article 3 : En cas de non-respect de l'interdiction à l'article 1, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes d'un montant de 35 euros.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage et espaces concernés par ces dispositions et le public pourra le consulter en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Article 5 : Mme la secrétaire de mairie et M. le commandant de la brigade de gendarmerie d'Estrées Saint Denis, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise au représentant de l'Etat.

Les Nouvelles Entreprises



Les Saveurs de Canly

Les **Saveurs de Canly**, c'est une nouvelle épicerie permettant d'acheter des produits locaux.

Le circuit court pour manger local et responsable.

Claire et Eddy vous proposent une majorité de produits locaux et en circuit court dans le but de favoriser et mettre en avant les acteurs du territoire.

Mettre en avant les producteurs de notre région.

En permettant aux producteurs de garder un contrôle sur les prix de vente de leurs productions et en vous garantissant la traçabilité des produits, l'épicerie des Saveurs de Canly a pour but de vous proposer des produits de qualité et locaux afin de sauvegarder une agriculture paysanne garante de nos savoir-faire.

Les noms et l'origine des différents producteurs locaux sont consultables sur la page dédiée du site.

Amoureux des produits locaux, Claire et Eddy trouvent important de faciliter la mise en avant des producteurs du territoire. Ils souhaitent ainsi devenir pour vous une alternative qui réponde à vos besoins. C'est pourquoi vous trouverez chez eux une grande variété de produits. Des fruits et légumes bien sûr, mais aussi des produits frais comme du fromage et des œufs ainsi qu'une partie épicerie.

Pour acheter, rien de plus simple, par visite directe sur place, en commandant par téléphone ou e-mail :



Claire et Eddy espèrent vous voir très vite.

Garage poids lourds S.C.E.V.I "SCANIA"

Fin d'un long calvaire. C'est ainsi que Jean-Charles Robart, directeur du garage de camions Scania, définit le permis de construire qu'il a déposé à Canly, le 01 juillet 2019. En réalité, le permis, affiché depuis deux semaines, s'est aussi transformé en permis de... démolir.

Il y a deux ans, quand le groupe de réparation et vente de poids lourds rachète le bâtiment de l'ancien transporteur Borel-Samat, tout proche de l'échangeur d'Arsy, il compte utiliser le bâtiment de 2 000m² et les bureaux alors en très bon état. Sauf que pendant ces deux ans, les murs, amas de terre et autres installations n'ont pas suffi à protéger le site des intrusions de caravanes des gens du voyage.



Monsieur Jean-Charles Robart
directeur du site S.C.E.V.I de Canly

Enfin, après plusieurs mois de retard, la société S.C.E.V.I SCANIA, s'installe le lundi 16 octobre 2020 dans des locaux flambant neufs. L'aboutissement d'un projet de trois millions d'euros. Aujourd'hui vingt-cinq employés, avec 30 emplois à terme.



Atelier de réparation et maintenance de poids lourds SCANIA



L'Etat Civil de l'Année 2020



Naissances

MARTINEZ Camille	08/03/2020
SISSOKO Thiago	05/04/2020
BELCACEM Jenna	16/04/2020
KRAUS Charline	15/05/2020
PETIT Lou	10/06/2020
MARCHAND Jonathane	27/06/2020
DELAYEN Achille	22/07/2020



Décès

MAILLARD Albert	12/01/2020
D'ALAYER DE COSTMORE D'ARC Christiane, née RAVINA	03/04/2020
BISIAUX Alain	21/08/2020
GILLET Guy	10/10/2020
ARTISE Patrice	12/10/2020
PERNET Edmond	01/11/2020



LE saviez-vous ?

Histoire : la naissance de l'état civil français

Contrairement à ce que l'on croit, la naissance de l'état civil français imposant la tenue de registres paroissiaux pour consigner les baptêmes, mariages et décès des Français n'est pas une création de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, prise par François I^{er} en 1539. Des registres sont déjà tenus dans de nombreux diocèses (en Bretagne, à Paris), lorsque le pouvoir royal décide de légiférer pour la première fois dans ce domaine.

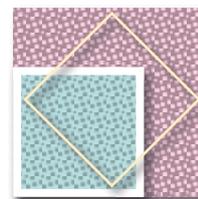
Dès le XIV^e siècle, il existe des registres ou plutôt des livres de comptes dans lesquels les curés notent les dons qu'ils perçoivent lors des mariages et des sépultures. Au XV^e siècle, les registres sont tenus sur prescription ecclésiastique, afin de constater d'éventuels liens de parenté faisant obstacle à un mariage. Le plus ancien texte réglementaire de ce type est l'ordonnance de l'évêque de Nantes en 1406, qui exige l'enregistrement de tous les baptêmes. C'est également le cas des évêchés de Rennes en 1464, Besançon en 1480 ou Angers en 1504. L'évêque de Paris impose la tenue de registres de baptêmes, mariages et décès dès 1515 ; il justifie sa décision par l'observation du droit canonique en matière matrimoniale, pour lutter contre les mariages consanguins, l'inceste et le concubinage.

I V.
DANS les actes de baptêmes, il sera fait mention du jour de la naissance, du nom qui sera donné à l'enfant, de celui de ses pere & mere, parrain & marraine; & l'acte sera signé sur les deux registres, tant par celui qui aura administré le baptême, que par le pere (s'il est présent) le parrain & la marraine; & à l'égard de ceux qui ne sauront, ou ne pourront signer, il sera fait mention de la declaration qu'ils en feront.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'ordonnance de Villers-Cotterêts (août 1539) précise, dans ses articles 52 et 53, la façon dont les registres paroissiaux doivent être tenus et ordonne aux curés de les déposer chaque année au greffe du bailliage (ou de la sénéchaussée) auquel ils sont juridiquement rattachés. L'ordonnance de Blois (mai 1579) va prendre des dispositions complémentaires inspirées par le concile de Trente, en matière de législation matrimoniale. L'article 40 impose la proclamation de bans et la présence de quatre témoins qui seront nommés sur le registre des mariages. L'article 181 rappelle l'obligation faite aux curés de porter chaque année, les registres de baptêmes, mariages et décès, au greffe de leur juridiction.

Isabelle Bernier (Historienne)



Le Groupe Scolaire Roland Dovi  



Organisation

Pour la rentr  e 2020/2021, l'  quipe p  dagogique est compos  e de trois institutrices et d'une ATSEM.

	Directrice de l'��cole	
	Madame DHUIEGE	
Petite, Moyenne et Grande Sections de Maternelle	Grande Section/ Cours Pr��paratoire Cours ��l��mentaire CE1	Cours ��l��mentaire CE2 Cours Moyens CM1/ CM2
Madame Agathe RONDEAU	Mme Rachel DESSEAUX	Madame Aur��lie DHUIEGE
ATSEM		
Madame Christine DEMARQUAY		

La rentr  e de l'ann  e 2020/2021 accueille un effectif de 66 enfants, r  partis selon les classes suivantes :

Petite, Moyenne et Grande Sections	23 ��l��ves
Grande Section / Cours Pr��paratoire Cours ��l��mentaire 1	16 ��l��ves
Cours ��l��mentaire 2 Cours Moyens 1 et 2	27 ��l��ves

L'aide p  dagogique compl  mentaire est mise en place apr  s les cours.



Programme des   v  nements et sorties scolaires

Participation financi  re de l'Association des parents d'El  ves ainsi que de la municipalit  

Pour l'ann  e 2020, les activit  s suivantes ont pu   tre r  alis  es :

- Janvier 2020 : Atelier musical, avec Xavier M  chali ; th  me : « Bruiter un film ».
- 25 Juin 2020 : Remise des dictionnaires aux 10   l  ves de CM2 par M Le Maire et les membres de la Commission d'Action Sociale.
- Septembre    d  cembre 2020 : S  ances de natation pour les   l  ves de cycles 2 et 3. Piscine du centre aquatique de La Plaine d'Estr  e Saint-Denis.
- Novembre 2020 : Ateliers musicaux pour les 3 classes.
- D  cembre 2020 : P  re-No  l    l'  cole.

En raison des mesures sanitaires li  es au Corona Virus, les activit  s ont   t   r  duites pour la suite de l'ann  e scolaire 2019/2020. Les sorties et   v  nements suivants ont d     tre annul  s :

- Vid  o- conf  rence par M. Patrick Darny.
- Atelier musical pour les maternelles en mars/ avril.
- Rencontres sportives.
- Visite au coll  ge.
- Kermesse.



Sculptures r  alis  es par les moyennes et grandes sections en atelier Arts plastiques pendant que les   l  ves des cycles 2 et 3 sont    la piscine.



CE2 CM1 CM2: photos prises lors de l'atelier cr  ation de chanson en novembre 2020 avec Xavier M  chali.

Le Centre d'Accueil et de Loisirs

LEO LAGRANGE



Venez rencontrer l'équipe d'animation, et retrouver tous les matins, les midis et soirs Ludivine et Danielle prêtes à accueillir vos enfants pour partager avec eux de nombreuses activités !

les mercredis :

- VOYAGE DANS LE TEMPS
- CHEVALIER ET PRINCESSE
- BRICOLAGE

Plusieurs thèmes seront à l'honneur au périscolaire cette année :

Des ateliers cuisines, des intervenants sport, musique, théâtre, des sorties viendront également ponctuer le planning d'animation !!!

Une sortie est organisée avant chaque période de vacances scolaires.

Au périscolaire :



Deux thèmes généraux :

- CREER SOI-MEME POUR JOUER
- L'ART SOUS TOUTES SES FORMES



A ne pas oublier

Pour les nouveaux arrivants, le dossier d'inscription et les documents annexes (règlement intérieur, planning prévisionnel...) peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune :

www.canly.fr ou retirés à l'accueil périscolaire.

Pour les parents qui ont l'application **KIDIZZ**, le dossier et les documents annexes y sont disponibles et mis à jour en juin pour la nouvelle année scolaire.

Les menus, thématiques, activités vous sont aussi communiqués sur les panneaux d'affichages de l'accueil périscolaire ou sur le site internet et l'application **KIDIZZ**.

Les tarifs sont disponibles auprès de Ludivine et sont en fonction de vos revenus.

Les horaires d'accueil sont les suivants :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :

- de 7h30 à 8h30
- de 11h30 à 13h30
- de 16h30 à 18h30

Mercredi :

- de 7h30 à 13h30
- de 13h30 à 18h00



À savoir



Kidizz L'application Kidizz est une application gratuite destinée aux parents dont les enfants sont accueillis au sein des structures Léo Lagrange. Elle vous tient au courant du quotidien des enfants. Sur cette application, vous pouvez retrouver différents contenus postés par les équipes encadrantes : informations utiles, menus, calendrier, rendez-vous, photos, vidéo, bref tout ce qui permet de mieux appréhender le projet pédagogique.

C'est simple, privé et gratuit !

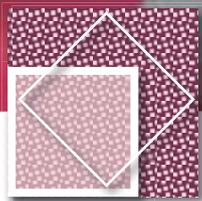
On a hâte de vous y retrouver !



Vous pouvez contacter Ludivine au périscolaire en composant le 03.44.83.86.45 ou en lui envoyant un mail à l'adresse suivante : alsh.canly@leolagrange.net ou encore sur l'application KIDIZZ pour les parents dont leurs enfants sont inscrits au péri/cantine.



La Bibliothèque Municipale



21 Rue des écoles
60680 Canly
Tél. 03-44-83-87-94
bibliotheque@canly.fr

Permanences

Permanence du lundi assurée par

Permanence du mercredi assurée par

Permanence du jeudi assurée par

Annick et Viviane de 13h30 à 15h30

Evelyne et Viviane de 15h30 à 19h

Annick de 9h30 à 11h30

Toutes ces informations sont reprises sur le site de la mairie.

Malgré les circonstances particulières de cette année, nous avons le plaisir de saluer la fidélité de nos adhérents (**78 lecteurs actifs sur l'année**) qui sont revenus dès que possible malgré les contraintes des barrières sanitaires et nous avons enregistré **10 nouveaux adhérents** cette année.

Nous avons eu la chance de pouvoir malgré tout faire l'échange à la Médiathèque de Senlis de 350 livres. Le renouvellement est assuré.

Les activités prévues cette année ont dû être annulées, il est trop tôt pour vous informer de ce que l'on pourra faire l'année prochaine.

Les prêts aux écoles ont eu lieu en octobre et reprendront dès que possible.

On ne peut pas parler de 2020 sans évoquer la grande perte que nous avons subie avec le décès de **Mr BISIAUX**, notre plus fidèle adhérent, notre historien communal, notre encyclopédie canlysienne.

Adieu l'ami

L'adhésion à la bibliothèque est toujours gratuite. Rappelons que l'inscription à la bibliothèque vous permet d'être inscrits sur les Ressources Numériques de la Médiathèque Départementale. Accès gratuit à de la presse, des cours en ligne, des histoires à lire aux petits, des Webradios, de la musique classique. N'hésitez pas, à consommer sans modération.

A bientôt le plaisir de vous accueillir !



Annick

ENEZ NOMBREUX !!!

Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt !

Evelyne

Viviane

À savoir



Conformément aux législations en cours, la bibliothèque affiche son règlement intérieur ainsi que l'arrêté de Mr le Maire qui confirme que la bibliothèque de Canly reste un service **GRATUIT**.

Le Relais Assistants Maternels (RAM)



C.C.P.E



Le Relais d'assistants maternels est un service petite enfance pour tous les habitants de la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées. Dédié à l'accueil individuel de la petite enfance, il s'adresse aux parents ou futurs parents, aux assistants maternels agréés et aux professionnels de la garde à domicile.

Horaires du Relais des assistants maternels

Séverine Pollet, éducatrice de jeunes enfants, vous reçoit les :



	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	atelier d'éveil	13 h 30-19 h
MARDI	8 h 30-12 h 30	13 h 30-17 h 30
MERCREDI	8 h 30-12 h 30	-
JEUDI	atelier d'éveil	13 h 30-19 h
VENDREDI	8 h 30-12 h 30	13 h 30-17 h 30

Parents ou futurs parents, le relais vous informe et vous accompagne dans la recherche d'un mode de garde et dans vos fonctions d'employeur.

Professionnel(le)s, le relais vous renseigne sur vos droits, vos obligations et vous accompagne dans l'exercice de votre profession. Si vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le), le relais vous aide et vous oriente.



Renseignements

Tél. 03 44 41 83 22 (ligne directe)

Tél. 03 44 41 31 43 (standard)

Email: ram@cc-pe.fr

Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées

1, rue de la Plaine - 60190 Estrées-Saint-Denis

Email: contact@cc-pe.fr

Tél. [03 44 41 31 43](tel:0344413143)

du lundi au vendredi 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Programme des ateliers d'éveil du Relais Assistants Maternels

de septembre à décembre 2020

Gratuits et sans inscription, les ateliers d'éveil destinés aux professionnels de l'accueil individuel, des enfants et des parents du territoire, ont lieu dans différentes communes le matin.

Chevrières : Salle du Parc, côté Mairie, de 9h30 à 11h30.

Estrées-St-Denis : Espace Petite enfance, 1 Rue de la Plaine, de 9h30 à 11h30.

Grandfresnoy : Salle des Élections, 119 rue de l'église, de 9h30 à 11h30.

Longueil-Ste-Marie : Maison des Associations, Place de Gaulle de 9h30 à 11h30.

Rémy : Salle n°1 Centre de loisirs, rue du Jeu d'Arc, de 9h30 à 11h30.

La Halte-Garderie Itinérante CARMELLE



C.C.P.E



Caramelle est un service de halte-garderie itinérante mis à disposition des habitants des 19 communes de la Plaine d'Estrées mais aussi de ceux vivant au-delà du territoire. Il permet l'accueil occasionnel des enfants de 3 mois à 6 ans.



Service de proximité, "Caramelle" se déplace sur notre territoire avec trois professionnelles : une éducatrice de jeunes enfants et deux agents d'accueil diplômées CAP Petite enfance. Elles proposent aux tout-petits une période d'adaptation selon les rythmes et les besoins de chacun et mettent en place des activités adaptées afin de favoriser l'éveil des enfants et de les accompagner dans la vie en collectivité.

Les parents ont la possibilité de réserver une ou plusieurs plages horaires, le 15 du mois pour le mois civil suivant ou d'interroger les professionnelles le jour même pour connaître les disponibilités d'accueil de la halte-garderie itinérante.

Un tarif horaire est appliqué selon :

- le barème établi par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) en fonction des revenus d'imposition ;
- le lieu de résidence (intra ou extra CCPE).

Jours et lieux d'accueil

JOURS	LIEUX	HORAIRES
LUNDI	Salle de motricité de l'école 77 rue de Beauvais 60170 Chevrières	9 h - 17 h
MARDI	Salle Pierre Cauët Place du Général de Gaulle 60126 Longueil-Sainte-Marie	9 h - 17 h
JEUDI	Espace petite enfance CCPE 1 rue de la Plaine 60190 Estrées-Saint-Denis	8 h 30 - 17 h 30
VENDREDI	Espace petite enfance CCPE 1 rue de la Plaine 60190 Estrées-Saint-Denis	8 h 30 - 17 h 30

Renseignements et inscriptions

Par téléphone au : 06 61 03 34 95 ou 03 44 41 83 25.

Email: hg@cc-pe.fr

Caramelle sur les routes

D'Estrées-Saint-Denis à Longueil-Sainte-Marie en passant par Chevrières, la halte-garderie se déplace dans un camion haut en couleurs.



Concours Photos

CLICHÉS DES PARTICIPANTS



Philippe Pouille



Hanni Preau



Aline Boucourt



1er prix concours photos: Stéphane Boursier



Stéphane Boursier



Aline Boucourt



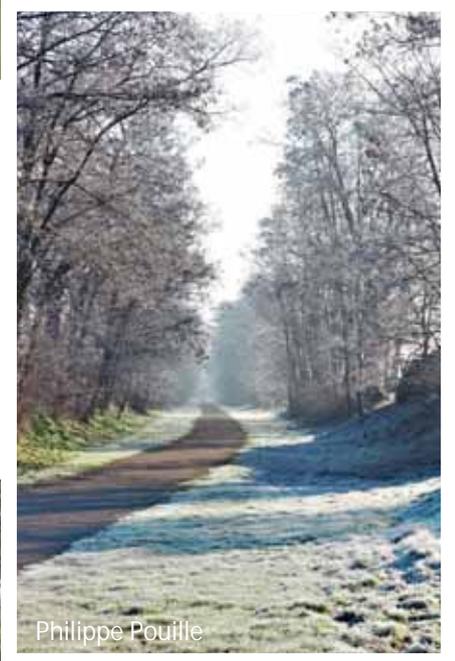
Linda Wasylyzyn



2ème prix concours photos: Hanni Preau



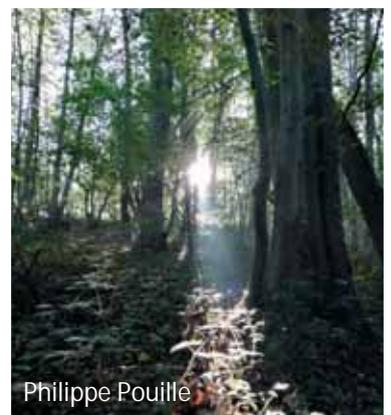
Hanni Preau



Philippe Pouille



Stéphane Boursier



Philippe Pouille



Linda Wasylzyn



Linda Wasylzyn



Aline Boucourt



CITEOS

Équipements urbains

Borne de recharge,
Vidéo Protection,
Contrôle d'accès, Panneaux
photovoltaïques

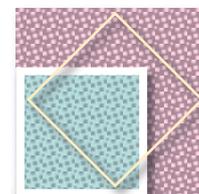
Éclairage

Public et privé,
Illuminations festives,
Signalisation lumineuse tricolore,
Mise en valeur de patrimoine

Voirie Réseaux Divers

Lotissement, VRD, Electrification
Rurale, Réseaux d'énergie
aériens et souterrains
haute et basse tension

Z.A. Rue Sarraill - BP 229 - 60132 Saint Just En Chaussée Cedex • Les Marches de l'Oise - 100, rue Louis Blanc - 60160 Montataire
Tel : 03 44 78 51 18 - citeos.st-just-en-chaussee@citeos.com - citeos.creil@citeos.com



l'Atelier d'Architecture

latelier.darchitecture@wanadoo.fr

Bruno SIMON
Architecte DPLG

Philippe MILLE
Economiste

8, rue Jessé à CREIL
Tél. 03 44 55 99 70
Fax 03 44 55 39 25

AREA

Conception – Etudes – Maîtrise d'œuvre
Espaces publics – VRD – Paysages

03 23 53 02 28 areaspace@wanadoo.fr
1 rue des Fondateurs, ZAC des Entrepôts – 02200 SOISSONS
Site Internet : www.area-sarl.fr

Chez Chris

Pizza au Feu de Bois
A Canly le
Vendredi soir 18h30 à 21h00
Place de l'église
Evitez d'attendre 06.58.31.31.99

Entretien des locaux
Professionnels et Particuliers
Tous types de nettoyages
Courants et Spécialisés

Propreté 2000

La Qualité au sens Propre

03 44 96 35 55
1 rue Amour Baillon
ZAC du Gros Grotot
60150 THOUROTTE

www.proprete2000.fr

SAS A.D.O.
SOCIETE DE RENOVATION ET
REALISATION DE PROJET

27 rue Désiré Eve
60700 SAINT-MARTIN L'ONGUEAU

DE OLIVEIRA Amilcar

06.29.61.80.32
deoliveira.amilcar@orange.fr

Les Annonceurs



SIGNALISATION HORIZONTALE

SIGNALISATION VERTICALE

MARQUAGE D'ANIMATION

MOBILIERS URBAINS

AGENCE PICAROTIE
Zone artisanale de l'église
Rue principale RD11
60120 Le Crocq

☎ 06 44 26 63 74
✉ 11.60@groupe-helios.com

T1-GROUPE HELIOS
Marquage Routier

WWW.GROUPE-HELIOS.FR

VOTRE CAVISTE A DOMICILE
Christophe Gonzalez

06 83 15 18 67
03 44 36 65 76

info@bestofboissons.fr
www.bestofboissons.fr

20, rue du Jeu d'Arc - 60680 Canly

- ◆ Dépôt vente
- ◆ Livraison à domicile
- ◆ Location & Vente de tireuse à bière
- ◆ Vins en bouteille et en cubit
- ◆ Vins Bio
- ◆ Champagne - Spiritueux
- ◆ Eaux en bouteille verre & plastique
- ◆ Sodas - Jus de Fruits
- ◆ Coffrets cadeaux - Produits du terroir
- ◆ Location de matériels pour vos festivités avec reprise des produits non consommés.

20, rue du Jeu d'Arc - 60680 Canly - 06 83 15 18 67

duma
» **rent**

OUVERTURE
d'une agence près
de chez vous !

DUMA RENT PARIS
53, RUE DES ÉCOLES
FR-60680 CANLY

Pour plus d'
information, rendez-
vous sur notre site
www.dumarent.fr

Location de machines pour
la construction et l'industrie

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

PHILIPPE PIERROT
Artisan

0344415162
0611016189

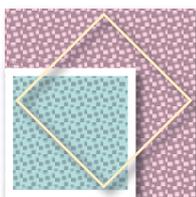
pierrot.philippe@sfr.fr

51 Rue de la République
60880 Le Meux



L'inattendu

Coiffure – Visagiste
22, rue du Jeu d'Arc
60680 Canly
03.44.20.37.75
Horaires d'ouverture
Mardi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 17h30



Une Page d'Histoire

HOMMAGE À MONSIEUR BISIAUX

Monsieur Alain Bisiaux, nous a quittés le 21 août 2020, beaucoup trop vite, il avait encore tant de choses à nous apprendre et à nous faire découvrir sur notre village de Canly.

La vie d'Alain Bisiaux et toutes les actions qui la définissent méritent que nous fassions honneur à ce qu'il était.

Alain Bisiaux a été un homme qui, toute sa vie, est resté très discret. Il était passionné et amoureux de son village. Il collectionnait tous les documents qui avait une valeur sentimentale pour sa commune. Il possédait une collection de cartes postales de "Canly" exceptionnelle.

La commune a bénéficié de son aide à chaque fois que la commission communication préparait le bulletin municipal. Il choisissait le thème de sa rubrique "Une page d'histoire de Canly" : de la sucrerie de Rucourt, en passant par la lampisterie Clamfor ou encore l'histoire de la Maison Blanche et tant d'autres...

En 2009, l'équipe municipale a organisé son premier "Salon des collectionneurs et créateurs Canlysiens". A cette occasion, Alain Bisiaux avait préparé une rétrospective des 37 années de choule Canlysienne. De nombreux Canlysiens se sont reconnus dans cette exposition qui a connu un grand succès.

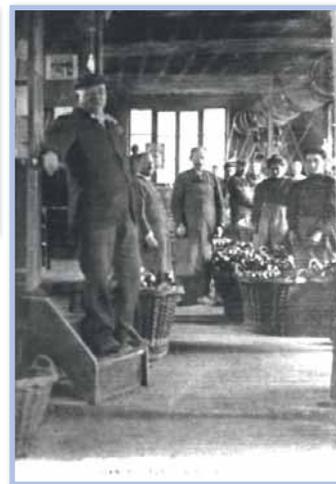
Tous ceux qui l'ont côtoyé et qui ont œuvré à ses côtés gardent de lui un merveilleux souvenir.

Je voudrais donc, au nom de tous les habitants de la commune, remercier Monsieur Alain Bisiaux du plus profond du cœur.

Repose en paix Alain... Nous ne t'oublierons pas....



Salon des collectionneurs Canlysiens, en 2009, Alain présentait les photos des 37 années de choule Canlysiennes.



Monsieur Le Maire

Tarif de Location des Salles



Renseignements et réservation auprès du secrétariat de mairie au 03.44.83.97.72

Pendant les horaires d'ouverture

(Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h – Le jeudi de 9h à 12h)

Salle des Fêtes René Bécuwe

Maxi 200 personnes		Tarif 2021
Location Week-end du vendredi 11h00 au lundi 11h00	Catégorie 1 Les extérieurs	700 €
Location Week-end du vendredi 11h00 au lundi 11h00	Catégorie 2 Les Canlysiens	350 €
Location Week-end du vendredi 11h00 au lundi 11h00	Catégorie 3 Les associations de Canly	Gratuité une fois par an 2ème location 240€
Location à la journée, mardi, mercredi, jeudi	Catégorie 4 Les entreprises	350 €
Location au Week-end pour les entreprises de Canly		350 €
Location de la vaisselle		
100 couverts	30 €	Nettoyage de la salle + 80€ facultatif
101 à 150 couverts	46 €	
151 à 200 couverts	61 €	
Acompte obligatoire à la réservation: 50%		

Petite salle communale

Location de la petite salle communale, exclusivement réservée aux Canlysiens. Pour le respect du voisinage, aucun bruit ne sera toléré après 22 heures		Tarif 2021
Location Week-end Du vendredi 11h30 au lundi 11h30	Catégorie 1 Les habitants de Canly	150 €
Location de la vaisselle		
70 couverts maxi	30 €	Nettoyage + 30€ facultatif
Acompte obligatoire à la réservation: 50%		
Location Week-end Du vendredi 11h30 au lundi 11h30	Catégorie 2 Les associations de Canly	Gratuit
Location de la vaisselle - Vaisselle gratuite - Nettoyage facultatif 46€		
Location pour une 1/2 journée (pas de 1/2 journée le samedi ou le dimanche) Anniversaire d'enfants, réunion de famille après un enterrement,	Catégorie 3 Les habitants de Canly	40 €
Vaisselle 30€ - Nettoyage facultatif 50€		
Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de louer en son nom pour les extérieurs, en cas de non respect de cette clause, le locataire sera dans l'obligation de payer le plein tarif ou se verra systématiquement refuser les clés le jour de la cérémonie, il ne pourra plus redemander la location de la salle.		

Les visites ont exclusivement lieu les mardi, jeudi de 8h00 à 11h30 le mercredi de 8h00 à 10h00

sur rendez-vous sous la responsabilité de Madame MICHEL Evelyne.

Remise des clés le vendredi matin et restitution le lundi matin aux horaires définis dans le règlement intérieur.

La feuille de réservation de vaisselle doit être retournée 15 jours avant.

Une attestation d'assurance sera demandée à chaque réservation.

Le Cimetière - Le Culte



Concession cimetière

- Pour une période de 50 ans renouvelable
Concession cimetière : 360€
- Columbarium
400€ durée de 25 ans.
- Columbarium
600€ durée de 50 ans.

Le Columbarium et le Jardin du Souvenir

Un espace crématisiste de 18 emplacements
Plaque columbarium 100€

Dispersion au jardin du souvenir gratuit :
Plaque jardin du souvenir 60€



À savoir



Le cimetière et le columbarium sont régis par un règlement disponible en mairie. Les travaux opérés par les pompes funèbres doivent obligatoirement faire l'objet d'une autorisation délivrée en mairie. (arrêtés municipaux 2015/04 et 2015/05 du 29 janvier 2015).



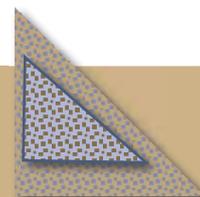
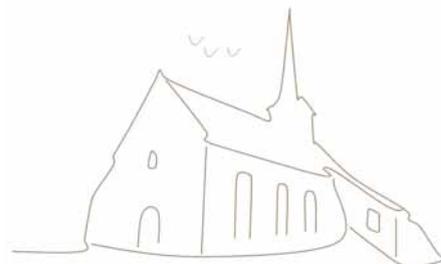
Le culte à Canly

Pour tous renseignements appeler 03 44 39 38. Le centre d'accueil est situé 14 rue du Dahomey à Compiègne où ont lieu les permanences mardi et vendredi de 15h30 à 17h00 ou mercredi et samedi de 10h00 à 12h00.

Contact: paroisse.compiègne@gmail.com

Bonne Année à tous.

Murièle Galland Marino





Monsieur Alain Colindre vous présente ses activités commerciales.

Bar tabac, le Relais Poste Commerce, la Presse, la Française des Jeux.

Dépôt vente de Gaz, Relais photos,

Dépôt de pain le lundi et en période de vacances d'été.

Les horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 en non stop

Le samedi de 7h00 à 14h00 – Fermeture le dimanche



**PASSEZ
AU
COMPTE
SANS
BANQUE**

Services, tarifs et liste des buralistes agréés

www.compte-nickel.fr

**Compte NICKEL Ouvert à tous dès 12 ans - Sans conditions 20€an, carte MasterCard incluse
S'adresser à Monsieur Alain Colindre**

Tél : 03.44.37.06.42



Acheter :

- timbres
- des enveloppes Prêt-à-Poster
- des emballages pour vos colis
- des services de réexpédition ou de garde du courrier

Déposer :

- déposer vos lettres et colis

Retirer :

- les lettres recommandées
- vos colis

Effectuer :

- des retraits d'espèces
Limités à 150€ pour les titulaires de CCP

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 8h à 12h



1, rue des Ecoles 60680 Canly

03.44.37.06.42

Le Fournil de Canly



La Boulangerie Pâtisserie de Joaquim Rodrigues et Coralie Camus
vous propose toutes sortes de pains, de pâtisseries...



Boulangerie :

Un large choix de pains,
du pain ordinaire aux pains spéciaux..

Pâtisserie :

Une grande variété de pâtisseries, éclair, mille-feuille,
choco-craquant praliné...
et toutes sortes d'entremets :
fraisier, framboisier,
forêt-noire, bavarois..



3, rue des Ecoles 60680 Canly
03.44.36.73.79

L'Association Gym et Loisirs de Canly



C'EST REPARTI DEPUIS LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020



renforcement musculaire, step et renfo cardio
animés par Jean-Pierre Brillant,
professeur diplômé d'Etat



Pour être en pleine forme toute l'année

L'attractivité de notre association repose sur la compétence de notre animateur Jean-Pierre, unanimement apprécié de nos adhérentes, sur l'offre d'activités sportives diversifiées et sur les tarifs toujours inchangés et très intéressants.



Les cours sont dispensés dans la salle René Becuwe de Canly.

Lundi

De 19h00 à 20h00 : gym tonic et renforcement musculaire
De 20h00 à 21h00 : step

Mercredi

De 19h15 à 20h15 : renfo cardio

Tarif

30 € par trimestre pour 1h de cours par semaine
50 € par trimestre pour 2h de cours par semaine
60 € par trimestre pour 3h de cours par semaine

Le tarif comprend la licence. Un chèque de 5 € pour participation aux frais de cette licence est demandé.

Le règlement s'effectue soit en 1 fois soit par 3 chèques encaissés au début de chaque trimestre.

Présidente¹ :	Madame Delangle Chantal, 23 bis rue de la gare, Canly	06 82 37 05 07
Secrétaire² :	Madame Clavier Thérèse, 2 bis rue des marguerites, Canly	06 77 89 82 77
Trésorière³ :	Madame Alégria Laurence, 6 rue des muguets, Canly	06 70 63 77 71

Le mardi 17 mars 2020, le confinement contraint l'association à cesser les cours et cela jusqu'à la fin de la saison 2020. Les membres de l'AGLC décident de ne pas encaisser les chèques du 3eme trimestre 2020 et d'offrir un trimestre à celles et ceux qui avaient réglé à l'année, s'il y avait une inscription pour la saison 2020-2021.

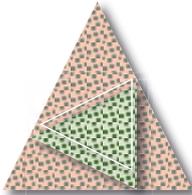
Début septembre, les cours ont repris en respectant scrupuleusement les gestes barrières préconisés par les autorités sanitaires.

Le 28 octobre, un second confinement est décrété. Grâce à la participation de notre animateur Jean-Pierre, l'association propose alors des cours par visio aux jours et heures habituels.



Jean-Pierre donne ces cours par visio sur Zoom

« Les membres du bureau remercient chaleureusement l'équipe municipale pour leur soutien depuis la création de l'association. Le bureau et les membres de l'Association Gym et Loisirs de Canly vous souhaitent une bonne année 2021 ».





*Canly'Rando regroupe des marcheurs de Canly et des environs.
Pas d'impératif, ce n'est pas une association !
Il faut simplement s'assurer auprès de son médecin que l'on est apte
à pratiquer la randonnée.*

Pour nous rejoindre : rendez-vous place du Jeu d'Arc à Canly
Chaque mardi et jeudi à 14h :
Pour une rando de 3h à 3h30 selon les saisons autour des villages voisins.



Une pose à Moyvillers, "la mare"



Une pose à Le Fayel, le bois de Gansoive



Une pose dans le bois de Rivecourt



Les étangs de Longueil Sainte Marie



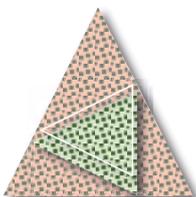
*Pose devant le château de Longueil
Saint Marie*

Renseignements auprès d'Annick Bodelot :

06 80 58 36 40

Vous pouvez aussi consulter notre site :

<http://canlyrando.jimdo.com/>



L'Association des Parents d'Elèves



Tous les membres de l'association des parents d'élèves vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021 ! Qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite !

L'année scolaire 2019-2020 a été particulière... La crise sanitaire ne nous a pas permis de réaliser l'ensemble du programme prévu initialement. Seules les manifestations suivantes ont pu avoir lieu :

Le défilé d'Halloween

Nos petits monstres, sorcières et zombies ont déambulé dans les rues du village à la recherche de bonbons. Alors que leurs mains étaient remplies de friandises, ils n'ont jeté aucun sort sur les habitants du village !! Nous remercions « les donneurs de bonbons » pour leur gentillesse et leur générosité.

Le marché de Noël

Ce fût une belle journée de partage, au cours de laquelle se sont mêlés savoir-faire, belles créations, crêpes, huîtres, convivialité, ... Nous remercions les bénévoles, exposants et visiteurs pour leur implication.

Le loto

La salle était comble, cette manifestation a été un succès. Nous remercions les parents d'élèves pour leur aide, et leur participation, ainsi que tous les joueurs.

Suite au départ de Stéphanie BRANDAO, le bureau a été renouvelé début septembre 2020. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et son implication en tant que Présidente de l'APE durant ces 4 dernières années, et lui souhaitons une bonne continuation !

Nous espérons vous revoir très bientôt, et en pleine santé ! Prenez soin de vous !

Composition du nouveau bureau :

Virginie PRUDHOMME :	Présidente
Solène MASSON :	Vice-Présidente
Anais DEBORDES :	Secrétaire
Anne-Sophie MARTINEZ :	Secrétaire Adjointe
Périne MAILLET :	Trésorière
Anissa DHIFALLAH :	Trésorière Adjointe



Les bénéfices obtenus serviront à financer les projets de classe des enfants de tout âge (spectacles, cours de musique, transport pour les sorties sportives ou culturelles, cinéma, achat de livres, d'outils numériques, ...).

Nous tenons à remercier les employés communaux pour leur aide avant, pendant et après chaque manifestation, la mairie pour l'utilisation des locaux, mais aussi le personnel scolaire et périscolaire pour leur contribution.

Le reconfinement nous a obligés à revoir le planning de nos futures manifestations. Nous avons, à ce titre, annulé le marché de Noël 2020 à notre grand regret. Néanmoins, nous avons programmé de nouvelles manifestations pour 2021, en espérant pouvoir les réaliser :



Samedi 7 novembre 2020 :

ANNULE :

Samedi 3 avril 2021 :

Samedi 17 Avril 2021 :

Dimanche 9 mai 2021 :

Samedi 26 Juin ou 3 juillet 2021 :

Concours de citrouilles décorées

Marché de Noël 2020

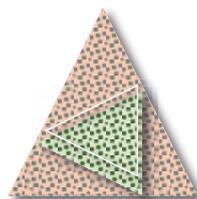
Loto

Randonnée

Brocante

Kermesse

Les membres de l'association

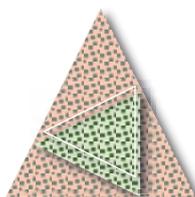


Le Dynamo Canly Longueil (DCL)



Mesdames, messieurs,

Cette année 2020-2021 pour l'association sportive de football du **Dynamo Canly Longueil** est une année particulière. Elle correspond à notre première année en tant que nouveau club, fusion du FC Longueil-Sainte-Marie et du Canly Football Club. Pour poser la première pierre de notre association sportive, nous avons élaboré notre nouveau logo à partir d'idées émises par les enfants du club. Ainsi nous avons mis l'ensemble des personnes à contribution pour cette grande aventure.



Aujourd'hui nous traversons une situation très particulière. Toutefois nous avons su renforcer nos liens associatifs et sportifs en faisant face à la crise sanitaire. Le Dynamo s'unit pour offrir à tous ces joueurs, filles et garçons, petits et grands, les meilleures conditions pour pratiquer notre passion du ballon rond.

Notre équipe pédagogique composée d'éducateurs sportifs et de dirigeants bénévoles est prête à vous accueillir toute l'année. Présents sur le réseau social « Facebook » via la page officielle du Dynamo Canly Longueil, vous pouvez suivre l'actualité du club. Nous espérons pouvoir vous retrouver rapidement et sereinement autour d'un café, d'une discussion, d'une victoire autour de l'un de nos terrains.



Nous sommes également à votre disposition pour d'éventuelles informations via le mail du Club ou bien via le numéro de téléphone du secrétaire général monsieur BONNOT Gaël au 07.82.03.82.80.



canly.fc.550346@lfhf.fr



Les Annonceurs



Solène MASSON

Quand le prêt Immobilier s'invite à votre table !



« Emprunter pour acheter sa résidence principale est un véritable défi ! En plus d'un minimum de connaissances pour argumenter face à son banquier, il faut sacrifier de son temps pour entreprendre les différentes démarches » nous confie Solène MASSON, Courtière indépendante chez SAMAROFI. « Le temps est important de nos jours, conservons le pour l'essentiel » ajoute-t-elle.

Bien consciente de la responsabilité et de la confiance qui lui sont confiées par ses clients, la Courtière Canlysiennaise accompagne, négocie et gère crédits immobiliers et assurances emprunteurs, en misant sur une approche conviviale et pédagogique.

« Chaque rencontre est un moment de vie, un partage humain, la construction d'un projet où j'apporte une part de bonheur.

Quoi de plus motivant que de rendre son entourage heureux ? » souligne-t-elle.

Pour la Courtière, la priorité est donnée à la qualité de services. « Dire ce que je fais et faire ce que je dis me paraît capital ! » affirme la spécialiste en financement, le cabinet SAMAROFI est d'ailleurs reconnu comme étant l'un des courtiers les plus fiables de la région.

En adaptant sa prestation et sa technicité à chacun, Solène prend toute la démarche de financement immobilier en charge, ses clients peuvent ainsi compter sur sa disponibilité et son savoir-faire en déléguant l'ensemble des tâches administratives souvent très lourdes.

« En plus de la sécurité, j'apporte confort et sérénité, un simple appel et je suis chez vous » conclut-elle.

Besoin de conseils et d'être guidé pour votre financement immobilier, Solène MASSON sera votre partenaire de confiance, pour mener à bien votre projet.

Pour la contacter : **07.82.38.76.46**
solene@thomasfinancements.com (www.samarofi.com)

HIÉPAYSAGE
CONCEPTION
AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN
RN 31, Le Bouquet JALIX 60880
Tél: 03 44 37 32 32
contact@hiépaysage.fr
www.hiépaysage.fr

SARL LABBE
147 Chemin de la Suzerrie
60190 La Neuville Roy
03 44 51 23 19
contact.labbe@orange.fr

Jardins Loisirs Senlis
Matériel pour espaces verts et outils de jardinage
du mardi au vendredi
09:00-12:30 & 14:00-18:30
le samedi
09:00-12:00 & 14:00-18:00
Centre Commercial Villevert Aunette 60300 SENLIS
☎ 03 44 54 69 68 www.jardins-loisirs.com

Ets QUERTELET
DEPUIS 1932
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE
30 - 33, rue de Noyon - 60190 REMY
Tél: 03.44.42.41.29 - Fax: 03.44.86.26.82 - www.ets-quertelet.com

Amicale Sportive de Canly Vétérans



Saison 2020/2021

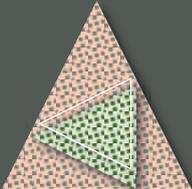
L'A.S.C.V. est une association constituée de passionnés de foot. Elle compte 26 membres (24 joueurs, un entraîneur et un arbitre) dont son président Florent Defouloy. Malgré la crise sanitaire, qui a mis un terme brutal à la saison précédente, nous sommes repartis de plus belle pour l'exercice 2020-2021.

Nous avons donc commencé comme d'habitude, fin août, par des matchs de préparation et avons enchaîné sur les rencontres du calendrier "foot-loisir", qui nous permet de défier d'autres équipes, constituées de joueurs de notre catégorie.

Ces « défis » ont la particularité de se dérouler en dehors de toute compétition. Le jeu de football et le plaisir qu'ils procurent sont, en effet, la priorité dans notre pratique sportive, tout en étant opposé à des personnes qui ont les mêmes attentes.

Les matchs se jouent de septembre à juin, tous les dimanches à 10h00 (hormis une trêve en janvier/février en temps normal, mais qui a malheureusement débuté plus tôt cette année, confinement oblige ...).

De plus, un entraînement est programmé chaque jeudi à 19h00. Qu'il nous soit permis de remercier ici nos partenaires à savoir, la mairie de Canly pour son soutien financier, ainsi que la société « S.A.S. Menon » (sponsor maillots), le bar-tabac « Le Canlysien » (sponsor survêtements) et la micro-entreprise « Mon carreleur », tous fournisseurs d'équipements. Nous sommes également très reconnaissants envers l'épicerie « Les saveurs de Canly », tenue par Eddy et Claire, fournisseurs officiels de fruits lors de nos rendez-vous dominicaux.



Pour finir, un grand remerciement à Odile pour le nettoyage des vestiaires et du club house et aux employés communaux Olivier et Manu, ainsi qu'à William Forestier, respectivement pour l'entretien et le traçage de notre outil de loisir, le terrain municipal de Canly.

« Tous les membres de l'amicale vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 !

Et surtout, prenez soin de vous et vos proches... »

À savoir

Suivez-nous sur :

ascanlyveterans.e-monsite.com



Johnny MENON

On parle que de Toit

18 rue du Jeu d'Arc - 60680 CANLY
Tél : 06.75.83.44.56 / 06.73.35.42.51
Email : sarlmenon@free.fr

L'UMRAC de Canly



Les défilés du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre 2020, resteront comme une édition très spéciale dans l'histoire. À cause de l'épidémie de coronavirus qui frappe le pays, les cérémonies ont certes eu lieu, mais en comité très restreint. Habituellement, vous êtes nombreux à vous réunir au monument aux morts.

Le mercredi 11 novembre, notre section était présente pour le dépôt de gerbe et pour honorer la mémoire des camarades tombés au front.

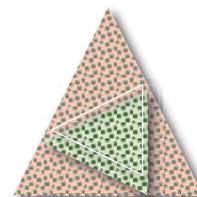
Notre camarade Edmond Pernet nous a quittés le 1^{er} novembre 2020. Edmond était le porte-drapeau de notre association depuis de longues années. Nous lui renouvelons notre meilleur souvenir.

Le Président Marcel Herpet



Les membres de l'UMRAC

Président :	Herpet Marcel 28 rue Victor Charpentier – 60680 Canly
Secrétaire – Trésorier :	Miramont Jacques 15, rue de la Gare - 60126 Longueil Ste Marie
Porte-drapeaux :	Broumault Philippe 45, rue de l'Archerie – 60680 Canly



Le Président, au nom de ses camarades, vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2021.

L'Association Ensemble-Partageons Nos Talents



Très chers Canlysiens,

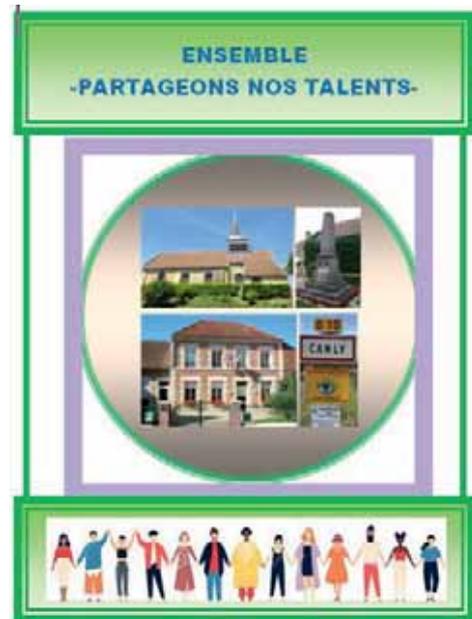
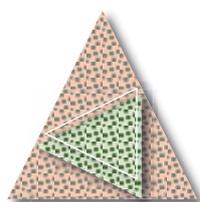
À l'ère du 21ème siècle, alors que nous observons que l'individualisme et les réseaux sociaux ont pris une place très importante dans notre quotidien, souvent au détriment de véritables relations, il nous est apparu comme essentiel de nous intéresser aux raisons qui font qu'avancer ensemble, partager, pourraient nous rendre plus heureux et donner encore plus de sens à notre vie.

C'est pourquoi, nous avons le plaisir de vous informer de la création de notre association

"ENSEMBLE-PARTAGEONS NOS TALENTS"

Cette association a pour ambition d'œuvrer activement dans le développement du lien de proximité à travers la mise en place d'activités collectives intergénérationnelles en ayant recours, pour les valoriser, aux talents individuels des Canlysiens.

Dans cette optique, nous aurons le plaisir d'aller à votre rencontre d'ici la fin du 1er trimestre 2021 pour vous en exposer les idées directrices et les valeurs et vous informer des événements qui jalonnent cette nouvelle année.



Nous sommes impatients à l'idée de ces futurs échanges qui seront les premiers maillons d'une chaîne destinée à faire de notre village un lieu de vie alliant à la fois modernité, partage et solidarité intergénérationnelle.

Bien cordialement

La présidente: Aline BOUCOURT

le trésorier: Nathan COUZANNET

les secrétaires:

Clara SKIERKOWSKI et Célestine SOUFFEZ

Vie Pratique :



Recensement Citoyen - Urbanisme

Rappel à tous les jeunes français dès 16 ans

Vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile muni d'une carte d'identité et du livret de famille afin d'obtenir votre attestation de recensement. De ce fait, vous serez convoqué au plus tôt pour effectuer votre journée Défense et Citoyenneté (JDC).

A noter, à partir de 18 ans, seul le certificat de participation à la JDC est valable pour l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CFG, BEP, CAP, Baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire, etc.)



Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le :

Centre du service national de Creil

03.44.28.78.32

csn-cre.sga@defense.gouv.fr

Les règles d'Urbanisme

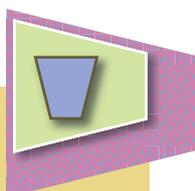
Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, de créer ou de modifier des ouvertures, de créer de la surface de plancher sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

La création d'un abri de jardin de plus de 5 m² est également soumise à autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site www.service-public.fr ou vous adresser à la mairie.





Elections



Elections départementales et régionales

13 & 20 Juin 2021



Les élections régionales et départementales se dérouleront les **13 & 20 juin 2021**. Les administrés ont la possibilité depuis le 1^{er} janvier 2019 de s'inscrire et de se faire radier durant l'année entière. Cet assouplissement du Code Electoral permet de participer aux élections dans la ville ou le village où l'on est domicilié l'année de l'emménagement. Toutefois une date limite est arrêtée durant une année électorale : au plus tard le **6^e vendredi** avant le 1^{er} tour de scrutin, soit le **7 mai 2021**.

Pour vous inscrire, vous avez deux possibilités :

1 - Remplir le formulaire disponible en mairie ou en téléchargement (cerfas n°12669*02 pour les citoyens français et n°12670*02 ou 12671*02 pour les citoyens non français issus de l'union européenne) et **présenter une pièce d'identité** ainsi qu'un **justificatif de domicile** au secrétariat de mairie. Les personnes hébergées chez les parents ou un tiers doivent apporter **la preuve de leur domicile** par un document à leur nom indiquant leur adresse (exemple : fiche de paie, attestation d'assurance maladie...). Elles doivent également se munir **d'une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant** et d'une attestation d'hébergement.

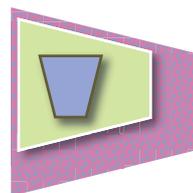
2 - S'inscrire sur le site www.service-public.fr
Les jeunes domiciliés à Canly qui se sont fait recenser à 16 ans pour la journée citoyenne sont inscrits d'office sur les listes électorales lorsqu'ils atteignent 18 ans.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale de votre commune de domiciliation ou résidence sur le site internet .

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Le déroulement des scrutins aura lieu salle René BECUWE afin de garantir les recommandations sanitaires. Il est demandé aux électeurs de respecter le cheminement et les distances de sécurité indiqués par un marquage au sol, de se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition aux entrées et de se munir d'un stylo.

La tenue des bureaux de vote nécessitera la participation d'électeurs sur la base du volontariat pour compléter l'équipe municipale.



Tenue des bureaux de vote

Nous remercions les personnes intéressées de prendre contact avec Monsieur le Maire ou Madame Isabelle LEFEBVRE, secrétaire de mairie, au 03 44 83 97 72 **avant le 31 mai 2021**.

À savoir Le plus grand soin sera apporté pour sécuriser les membres des bureaux de vote. Du gel hydroalcoolique, des masques et des gants seront mis à disposition. Les tables seront équipées de plexiglass et le matériel électoral sera désinfecté régulièrement tout au long de la journée.

Vie Pratique :



AMELI - ADIL



communication.cpam-oise@assurance-maladie.fr

L'appli ameli séduit toujours plus d'utilisateurs dans l'Oise !

L'Assurance Maladie simplifie la vie de ses assurés en leur permettant de gérer leurs démarches de santé depuis leur ordinateur mais aussi depuis leur smartphone ou leur tablette.

Déclarer une naissance : 8 jours après la déclaration en mairie, la déclaration de bébé se fait en ligne, sans aucune pièce à joindre ! Il ne restera plus qu'à mettre à jour la carte Vitale en pharmacie ou dans une agence CPAM.

Commander une carte Vitale : il suffit de télécharger une photo d'identité et de photographier la pièce d'identité, de cliquer et c'est fait ! La carte Vitale sera envoyée sous 2 semaines.

Déclarer un changement d'adresse : en cas de déménagement, il est possible de signaler sa nouvelle adresse à la CPAM via le compte ameli. Grâce à l'appli ameli, c'est encore plus simple : les champs à remplir sont simplifiés !

Déclarer un RIB : lorsque leurs coordonnées bancaires changent, les assurés peuvent signaler leur nouveau RIB à leur CPAM directement dans l'appli ameli. Il n'y a plus besoin d'envoyer de papier et les coordonnées sont mises à jour sous 48 heures.

Le compte ameli, c'est aussi bien d'autres services sur l'appli (comme sur le web) : la demande d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie, le changement du nom d'usage, la déclaration d'un accident causé par un tiers, la simulation d'aides financières de l'Assurance Maladie,... C'est aussi la possibilité de télécharger une attestation de droits, un relevé d'indemnité journalières, le relevé fiscal,... ou encore la possibilité de suivre en temps réel ses remboursements de frais de santé ou ses paiements d'indemnités journalières ou de poser une question en ligne.

Bon à savoir : pour les assurés qui le souhaitent, un accès internet est disponible au sein des **agences de la CPAM et des MSAP**. Un accompagnement personnalisé est proposé à cette occasion.

L'ADIL 60

Une bonne adresse pour s'informer sur le logement

L'ADIL est l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise. Sa mission est de délivrer une information juridique et fiscale, neutre objective et gratuite sur le logement

Les informations :

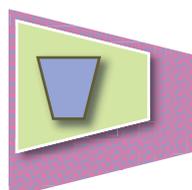
- **Les rapports locatifs :** révisions de loyer, congé du bailleur ou du locataire, état des lieux et dépôt de garantie, charges et réparations...
- **L'accession à la propriété :** PTZ et autres prêts, contrat de construction, promesse de vente, garanties et assurances, frais et taxes, accession et union libre
- **La fiscalité du logement :** TVA, crédits d'impôt, plus values, revenus fonciers...
- **La copropriété :** assemblée générale, travaux, syndic, charges...
- **L'amélioration de l'habitat :** aides de l'ANAH, crédit d'impôt, déficits fonciers...
- **Les informations à caractère social :** précarité énergétique, prévention de l'impayé locatif, prévention des expulsions, sécurisation des prêts immobiliers, logement non décent et dégradé
- **Le conseil info énergie :** conseil sur les travaux, les matériaux, les normes d'isolation et de performance. Information sur les aides financières et fiscales

À savoir

L'ADIL de l'Oise : un service de proximité :

L'ADIL renseigne les usagers tous les jours à son siège à Beauvais, consultations en visite et par téléphone, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, pour le **conseil info logement et pour le conseil info énergie**.

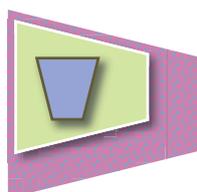
Pour contacter l'ADIL : 03.44.48.61.30 –
www.adil60.org - 17 rue Jean Racine, 60000 Beauvais





COMMENT OBTENIR...

PIÈCES DEMANDÉES	S'ADRESSER A	PIÈCES A FOURNIR
Acte de naissance ou de mariage Extrait sans filiation Extrait avec filiation ou copie intégrale	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom, adresse du demandeur + nom, prénoms et date de naissance de la personne concernée par l'acte (envoi à la mairie du domicile). En plus : Si acte de - de 75 ans, justifier de son habilitation (ascendant, descendant...), indiquer nom, prénoms des parents de la personne concernée par l'acte
Acte de décès Copie ou extrait	Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt	Indiquer nom, prénoms et date du décès + 1 enveloppe timbrée pour la réponse.
Acte de notoriété	Notaire	
Carte Nationale d'identité	Mairie d'Estrées Saint Denis Mairie de Compiègne ou n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (28 communes pour l'Oise)	Copie intégrale d'acte de naissance (datant de moins de 3 mois) obligatoire pour les mineurs et pour les majeurs (seulement si la carte d'identité n'est plus valable depuis plus de deux ans). 2 photos récentes, 1 justificatif de domicile récent, ancienne carte si renouvellement, venir en personne pour l'empreinte.
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
Certificat de nationalité française	Tribunal d'instance	Selon le mode d'acquisition de la nationalité
Copie conforme		La certification de documents est supprimée.
Carte grise depuis le 01/11/2017	Garagiste ou en ligne sur le site de l'ANTS www.immatriculation.ants.gouv.fr ou en point d'accueil numérique-à la sous-préfecture de Compiègne	Carte grise du véhicule, barrée et signée par l'ancien propriétaire Justificatifs d'identité et de domicile (originaux) Preuve du contrôle technique, si besoin Formulaire cerfa n°13750*05 Formulaire cerfa n°15776*01 de déclaration de cession Attestation d'assurance du véhicule à immatriculer Permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule à immatriculer,
Carte d'invalidité civile	Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) 1 rue des filatures - 60000 Beauvais Téléphone : 0800 894 421	Dans tous les cas : imprimé à remplir + 1 photo d'identité récente.
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	Formulaire de demande à remplir
Extrait d'acte de naissance pour les Français nés à l'étranger ou naturalisés	Ministère des Affaires Etrangères Service Central de l'état civil BP 1058 44035 Nantes Cedex	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance, mariage ou décès et réf. de la naturalisation + 1 enveloppe timbrée pour la réponse.
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire central 107, rue du Landreau 44317 Nantes Cedex	Formulaire - justificatif d'identité + 1 enveloppe timbre Ou sur casier.judiciaire.justice.gouv.fr (indiquer nom, prénoms, date, lieu de naissance et adresse)
Fiche d'état civil		Par décret N° 2000/1277 de 12/2000 les fiches d'état civil sont supprimées. Elles peuvent être remplacées par une photocopie du livret de famille.
Inscription au recensement citoyen (ou militaire) filles et garçons	Mairie du domicile dans les 3 mois suivant le jour des 16 ans	Livret de famille, carte d'identité du mineur, justificatif du domicile. (Attention, seul le certificat de participation à la JDC est valable pour l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique, pour les plus de 18 ans).
Légalisation de signature en présence de l'officier d'Etat civil	Mairie	Se présenter avec la pièce à légaliser et une pièce d'identité. La signature devra être faite devant l'Officier d'Etat Civil
Passeport Biométrique	Mairie d'Estrées Saint Denis Mairie de Compiègne ou n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil	1 photo récente, 1 justificatif de domicile récent, timbres fiscaux : 86€ majeurs, 42€ enfants de 15 à 18 ans et 17€ pour les - de 15 ans. 1 copie pièce d'identité du parent pour enfant mineur. 1 copie intégrale d'acte de naissance (datant de moins de 3 mois) obligatoire pour les mineurs, et pour les majeurs (seulement en cas de non présentation d'une pièce d'identité datant de moins de 2 ans (ancien passeport en cas de renouvellement ou carte d'identité).
Permis de construire, déclaration de travaux et de clôtures Permis de démolir	Mairie	Pour toute construction à usage d'habitation ou non, y compris abri de jardin, cellier, remise à outils, garage... Pour les modifications extérieures apportées aux bâtiments existants. Pour les reprises de gros œuvre et les surélévations.
Pacte Civil de Solidarité (PACS) depuis le 01/11/2017	Mairie du lieu de résidence commune ou chez un notaire (Prendre rendez-vous)	Convention de Pacs ou déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs -Acte de naissance de moins de 3 mois pour le partenaire français -Pièce d'identité -Attestations sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance, et indiquant l'adresse commune des partenaires
Sortie de territoire pour mineur		-Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport -Formulaire Cerfa n° 15646-01 signé par un des parents, titulaire de l'autorité parentale -Photocopie du titre d'identité du parent signataire





COMMENT OBTENIR - DOCUMENTS À CONSERVER

PIÈCES DEMANDÉES	S'ADRESSER A	PIÈCES A FOURNIR
Titre de séjour	De préférence par mail à : sp-compiegne@oise.gouv.fr ou se présenter au pré-accueil service des étrangers Sous-préfecture de Compiègne	Indiquer son identité (Nom + Prénom) et joindre au message une copie de sa carte de séjour. Se munir de son titre de séjour.
Certaines démarches peuvent être effectuées en ligne. Et pour plus de renseignements	Service-public.fr	

L'Assurance Maladie de l'Oise

Victime d'un accident causé par un tiers ? Déclarez-le en ligne par courriel depuis le compte ameli sur « ameli.fr »
Déclarer la naissance de votre enfant en ligne : Pour déclarer en ligne la naissance de votre enfant, connectez-vous sur le site gratuit et sécurisé » de l'Assurance Maladie, www.ameli.fr, rubrique « mon compte »
Commande de la carte européenne d'Assurance Maladie (CEAM) en ligne www.ameli.fr, rubrique « mon compte »

CATÉGORIE	TYPE DE DOCUMENTS	DURÉE DE CONSERVATION
Assurance	Quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation, preuves du règlement Contrat d'assurance habitation et automobile Relevé d'information automobile Assurance sur la vie - dommages corporels	2 ans Durée du contrat+2 ans Permanente 10 ans
Famille	Actes d'état civil (copies intégrales et extraits) Remboursement des cotisations d'allocations familiales Jugement de divorce, jugement d'adoption Acte de reconnaissance d'un enfant Mariage (contrat, documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation, legs	Permanente (acte récent pour certaines procédures) 5 ans Permanente Permanente Permanente
Voiture	PV pour amende forfaitaire Factures (achat, réparation...)	3 ans Durée de conservation du véhicule (+ 2ans si revente)
Banque	Chèques à encaisser Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs Relevés de compte, talons de chèque	1 an et 8 jours 2 ans 5 ans
Logement	<u>Factures d'électricité, de gaz, d'eau</u> <u>Factures de téléphone (fixe ou mobile)</u> <u>Preuve de restitution de matériel (box)</u> <u>Factures liés aux travaux</u> <u>Certificats de ramonage</u> <u>Attestations d'entretien annuel des chaudières</u> <u>Titre de propriété</u> <u>Preuve du paiement des charges de copropriété, correspondances avec le syndic, procès-verbaux des assemblées de copropriété</u> <u>Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer</u> <u>Courrier de révision de loyer</u> <u>inventaire du mobilier pour les locations meublées</u> <u>Échéance APL</u>	5 ans 1 an 2 ans 10 ou 2ans selon travaux 1 an 2 ans Permanente 10 ans Durée location + 3 ans Durée location +1 an Durée location 2 ans
Impôts Taxes	Déclaration de revenus et avis d'imposition sur le revenu Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)	3 ans 1 an (3 en cas d'abattement)
Travail Chômage Retraite	Bulletins de salaire, contrat de travail, certificat de travail, attestation de Pôle emploi, échéances allocations chômage, carte d'invalidité d'un enfant. Reçu pour solde de tout compte Bulletins de paiement de la pension de retraite Notes de frais	Jusqu'à liquidation de la retraite 6 mois Permanente 3 ans
Santé	Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie et maternité Carte de mutuelle, demande de remboursement Ordonnances Preuves du versement d'indemnités journalières Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé Certificats, examens médicaux, radiographies	2 ans Variable selon l'organisme 1 an minimum Jusqu'à liquidation droits à la retraite Permanente Permanente



BUS - LIGNES 33B/33B-RENF2 - ANNÉE 2020/2021

CANLY - COMPIEGNE

Période scolaire	Lundi, mardi mercredi, jeudi vendredi		Samedi	Lundi, mardi mercredi, jeudi vendredi, sa- medi		TAD Transport à la demande	
Vacances scolaires						Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	
CANLY	7H33	8H42	8H39	13H55		8H36	13H51
CENTRE COMMERCIAL VENETTE						8H55	
LYCEE C.DE GAULLE	8H08	9H00					
HOPITAL		9H02	8H51			9H04	
LYCEE M.GRENET	7H48	9H05					
LYCEE P.D'AILLY	7H55						
GARE SNCF		9H12	9H04	14H25		9H19	14H15

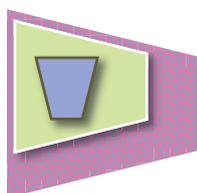
COMPIEGNE - CANLY

Période scolaire	Lundi, mardi, jeudi, vendredi				Mercredi				Samedi	TAD	
Vacances scolaires										L, M, Me, J, V, S	
Gare SNCF	12H20		17H20			12H35			12H35	12H20	17H20
LYCEE P.D'AILLY	12H26	16H35	17H29		12H50	12H44	16H45	17H45			
LYCEE M.GRENET	12H29	16H37	17H33	18H10	12H53	12H50					
LYCEE C.DE GAULLE	12H36	16H45	17H43		13H00	12H55	16H55	17H55			
HOPITAL										12H30	17H30
CENTRE COMMERCIAL VENETTE										12H35	17H35
CANLY	12H51	17H01	18H02	18H26	13H13	13H16	17H13	18H11	12H52	12H47	17H47

TAD (transport à la demande): sur réservation au service mobilité la veille avant 14H ou le vendredi avant 14H pour le lundi au 0970 150 150 ou par courriel : reservation-tad@oise-mobilite.fr

Tarif :	billet unitaire : 1€	Source oise-mobilite.fr Des modifications mineures pourront être faites sur les horaires, merci de vous rendre régulièrement sur le site www.oise-mobilite.fr rubrique horaires
	carnet 10 tickets : 10 €	
	abonnement mensuel jeune -26 ans : 10€	
	abonnement mensuel : 30€	

**TRANSPORTS
SCOLAIRES
ANNÉE 2020/2021
COLLÈGE D'ÉSTRÉES
Saint DENIS**
Source oise-mobilite.fr



Allers		
Commune	Jours	Horaire
Canly	Du lundi au vendredi	8H01 8H04 (la Montagne)
Estrées Saint Denis		8H17

Retours		
Commune	Jours	Horaire
Estrées Saint Denis	Lundi - Mardi	16H10 17H10
Canly	Jeudi - Vendredi	16H27 17H31

Commune	Jours	Horaire	
Estrées Saint Denis	Mercredi	11H40	12H40
Canly		12H10	13H00



Passez au covoiturage

Oise Mobilité vous offre la possibilité de simplifier vos déplacements. Mais pas seulement !

Le covoiturage est aussi synonyme d'économie, d'écologie, de convivialité et de sécurité !

Covoiturer, c'est :

ÉCONOMIQUE : Conducteur ou passager, vous partagez les frais de transport ! 30 km par jour, c'est jusqu'à 1 550 € d'économie par personne et par an !

ÉCOLOGIQUE ET PRATIQUE : Vous participez à la réduction des émissions de CO2, mais aussi à la réduction du trafic.

CONVIVIAL : Vous rencontrez de nouvelles personnes et vous vousentraidez ; le covoiturage renforce les liens entre collègues, voisins, etc. !

SÛR : Covoiturer conduit à une plus grande vigilance du conducteur, une diminution du stress de la circulation pour les passagers et une réduction des accidents de la route !

AVEC REZO POUCE, partagez + qu'un trajet !

Pour consolider ses actions en faveur d'une mobilité facilitée et solidaire, la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées a décidé de déployer le dispositif Rezo Pouce. Rezo Pouce, c'est un réseau solidaire et gratuit pour partager ses trajets du quotidien. Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce (comme des arrêts de bus) et à l'application dédiée, les habitants d'un même territoire peuvent facilement se retrouver et partager leurs trajets. Rezo Pouce, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !



Les + du covoiturage Oise Mobilité

Une recherche cartographique qui vous permet de mieux visualiser les trajets que vous recherchez.

Une calculette d'indemnité de covoiturage qui calcule la durée du trajet, les émissions de CO2 et le prix estimé par passager.

Un site accessible et compatible que ce soit avec vos smartphones, tablettes ou ordinateurs !

Un espace « communautés-employeurs partenaires » dédié au covoiturage entre salariés – solutions dans le cadre des PDE/PDA.

Covoiturage Oise Mobilité permet de mettre en relation et de trouver rapidement des covoitureurs pour des trajets domicile-travail ou le week-end !

Avec Covoiturage Oise Mobilité, la recherche de covoitureurs devient facile et précise !



Aire de COVOITUROISE la plus proche de Canly :
Aire de repos – Moyvillers



Pour partager vos trajets du quotidien, suivez le guide !

Inscrivez-vous gratuitement au siège de la CCPE, en mairie, sur rezopouce.fr ou sur l'application Rezo Pouce. Vous recevrez alors votre carte de membre et un autocollant pour les conducteurs.

Grâce aux Arrêts sur le Pouce et à l'application Rezo Pouce, vous retrouvez facilement vos voisins qui partagent leur voiture ou cherchent un trajet.



Respect des Lieux Publics



Règlementation à Canly

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (*arrêté municipal du 16 mai 2007*) :



Du lundi au vendredi de 08H00 à 12H00 et de 13H30 à 19H30

Le samedi de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00



Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs et les espaces verts publics, sous peine d'une **amende 35€** (*arrêté municipale du 6 juillet 2020*).

Les sonneries des cloches de l'église Saint Martin de Canly retentissent toutes les heures de **7h à 22h** avec **sonnerie de l'angélus à 12h et 19h** (*arrêté municipal 2017/04 du 11 janvier 2017*).

Le stationnement des poids lourds est strictement interdit



Place de l'Eglise (Place Aimé LEDUC) (*arrêté municipal 2015/07 du 09 mars 2015*).

La circulation au carrefour de l'église s'applique sous le régime de **priorité à droite**. Le stationnement sur les emplacements réservés aux arrêts de bus est interdit. Seul le stationnement sur l'emplacement de l'arrêt de bus situé 11 rue des Ecoles est autorisé **les week-ends hors vacances scolaires du vendredi 20h au dimanche 20h et du lundi au dimanche pendant les vacances scolaires** (*arrêté municipal 2019/31 du 13 septembre 2019*).

Le stationnement dans la rue du Jeu d'Arc comprise entre le n°15 et le n°21 est interdit des deux côtés de la voie (*arrêté municipal 2014/11 du 04 novembre 2014*).

Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci le plus possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 2 mètres de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture.



En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons.

En temps de gelée, il est interdit de sortir sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours, des jardins, de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.

En cas de difficultés ou d'impossibilité d'assurer le déneigement ou l'enlèvement du verglas, le propriétaire ou le locataire devra se rapprocher de la mairie (*arrêté municipal 2017/02 du 09 janvier 2017*).

Il est strictement interdit d'allumer des feux de jardins dans les zones d'habitation (*arrêté municipal 2014/05 du 29 juillet 2014*).



Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentes, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies commu-

nales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

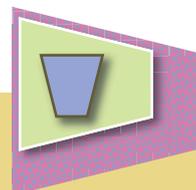
Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins.

Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

En bordure des voies communales et des chemins ruraux, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires riverains après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet et au terme d'un délai d'un mois.

En bordure des voies départementales, il est rappelé aux propriétaires riverains et à leurs représentants que le règlement de voirie départementale s'applique. Il régleme les plantations, la hauteur des haies vives, l'élagage et l'abattage des arbres le long du domaine public départemental.

Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure (*arrêté municipal 2014/04 du 29 juillet 2014*).





Bureau de Monsieur le Maire et des Adjoints

Téléphone 03.44.83.97.72 E-Mail du Maire maire@canly.fr

Horaires d'ouverture

Mardi – Vendredi et sur rendez-vous, de 17h00 à 18h00

Secrétariat de Mairie

Téléphone 03.44.83.97.72

E-Mail du secrétariat accueil@canly.fr

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 9h à 12h et de 15h à 18h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 9h à 12h et de 15h à 18h

Site Internet www.canly.fr

Assistantes Maternelles Agréées

Mme HARING Solenne 06.25.76.20.30

33, rue de la Gare 09.81.12.17.38

Mme HERIPRET Marina

40, rue de la Gare 06.49.05.02.93

Mme HUBERT Valérie

22, rue Victor Charpentier 03.60.19.01.02

Mme VOTTE Jessica

18, rue de la Gare 06.69.44.81.55

Baby Sitting

Les jeunes Baby Sitters
désirant apparaître dans cette rubrique
peuvent nous contacter au 03.44.83.97.72
M^{elle} SOUFFEZ Célestine 06.19.95.46.40

Numéros Utiles - Secours – Santé

SAMU : 15 à partir d'une ligne fixe
POLICE: 17 à partir d'une ligne fixe
POMPIERS : 18 à partir d'une ligne fixe
URGENCES : 112 à partir d'un portable
URGENCES : 114 à partir d'un portable pour les
personnes sourdes ou
malentendantes

Gendarmerie : 03.44.91.62.17 Estrées Saint Denis
cob.estrees-st-denis@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Gendarmerie : 03.44.42.79.17 Ressons sur Matz
Sauf urgence, pour les victimes/témoins de Violences
Sexuelles ou Sexistes (VSS) je le signale ici :

<https://www.service-public.fr/cmi>

Centre Antipoison : 03.20.44.44.44

Allo Enfance Maltraitée : 119 - appels gratuits

Drogue info service : 0 800 23 13 13-appels gratuits

SIDA info Service : 0 800 840 800-appels gratuits

Alcoophone [Ecoute Aide Anonymat] : 03.44.48.06.07

Hommes Violents – Senlis : 03.44.53.01.95

S.P.A Compiègne : 03.44.40.21.20

Violences conjugales : 3919

**CIDFF (Centre d'Information sur les Droits de la Femme et des
Familles) :** 03.44.15.74.12

Social

La Maison du Conseil Départemental

Antenne Maison de la Solidarité 03.44.10.45.25

15, Rue Guynemer 60190 Estrées –St- Denis

Restaurant du cœur : 03.44.86.48.37

Compiègne -72 Ter rue de Stalingrad

Banque Alimentaire : 03.44.20.45.54

Compiègne - 14 rue Georges Bernanos

Secours Populaire Français : 06.68.63.06.19 (J-P Brillant)

Maison des jeunes - Le Meux 2 rue des Ecoles 60880

Trésorerie municipale de COMPIEGNE. 03.44.92.58.58

6, rue Winston Churchill 60200 Compiègne



La déchetterie

De Longueil Sainte Marie

Un seul et même horaire
pour les 21 déchetteries proches de chez vous

Du mardi au samedi :

9h à 12h et 14h à 18h

Dimanche

10h à 12h

Fermeture les lundis et jours fériés

Calendrier des Collectes

Les Collectes 2021

Les collectes sont assurées les jours fériés, sauf les 25 décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} mai où elles auront lieu avec un décalage d'une journée se repercutant sur toute la fin de la semaine.

Un calendrier des collectes 2021 est joint au bulletin municipal.

	Le mardi , collecte des ordures ménagères, BAC GRIS (dépose du bac gris le lundi soir)
	Le mercredi , collecte du tri sélectif, BAC JAUNE (dépose du bac jaune le mardi soir)
	Le jeudi , collecte des déchets verts, BAC SPECIAL (dépose du bac spécial le mercredi soir)

Encombrants

Sur rendez-vous en vous rendant sur ccpe.collecte-encombrants.fr
ou en contactant le numéro vert **0805 69 16 69** :
des professionnels se rendront à votre domicile pour retirer vos biens.

Le jour de l'enlèvement est fixé par le prestataire dans un délai qui ne pourra excéder 60 jours.

Désormais, vos objets peuvent trouver une nouvelle vie en étant déposés en recyclerie
(ce dépôt est uniquement réalisé par le biais de la collecte des encombrants).



Votre partenaire local dans la construction,
l'entretien et la maintenance de vos routes,
et l'embellissement de vos communes

Terrassement - voirie et réseaux divers -
enrobés - aménagement d'espaces publics ou privés



Eurovia Picardie
Agence de Compiègne
Boulevard Henri Barbusse - BP 10064
60777 Thourrotte cedex
T/ 03 44 90 40 40
thourrotte@eurovia.com

